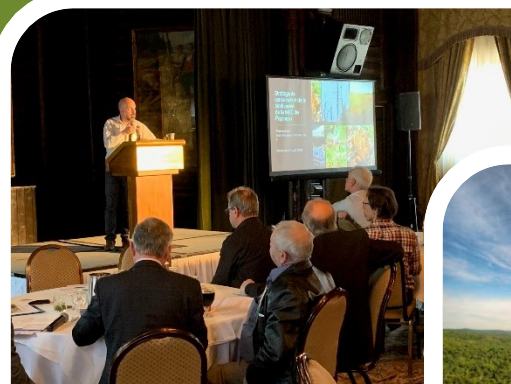


STRATÉGIE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DE LA MRC DE PAPINEAU

DÉMARCHE D'ÉLABORATION, PROPOSITION ET RECOMMANDATIONS

Adopté le 17 juin 2020





Le projet d'une stratégie de conservation de la biodiversité pour la MRC de Papineau est financé par le Fonds vert dans le cadre de Climat municipalités-Phase 2, un programme du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques découlant du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.

SOMMAIRE

Si l'on tient compte de la présence d'un nombre important d'espèces rares, menacées ou vulnérables sur son territoire, la municipalité régionale de comté (MRC) de Papineau fait partie des points chauds de la biodiversité au Québec¹. Avec la pression humaine qui s'accroît un peu partout en perturbant les milieux naturels, et avec les changements climatiques qui modifient d'ores et déjà les composantes fauniques et floristiques locales, la MRC de Papineau a tout avantage à planifier dès maintenant la conservation de la biodiversité et la connectivité écologique de son territoire. D'autant plus que cette planification profite aux générations présentes et futures.

Aujourd'hui, tous les acteurs impliqués ont la responsabilité de planifier judicieusement l'aménagement du territoire, pour qu'il bénéficie à la fois aux citoyens et à la nature. Advenant la volonté de conserver les points chauds de la biodiversité et de les maintenir connectés entre eux, quelles sont les activités humaines affectées? Les routes, les ensembles résidentiels et les vastes champs agricoles peuvent constituer des barrières à la migration d'êtres vivants. Si elles sont mal planifiées, toutes ces activités humaines peuvent endommager, fragmenter ou faire disparaître des sites sensibles du territoire, dont les vieilles forêts, les forêts d'intérieurs et les milieux humides et hydriques, et entraîner une perte considérable de la biodiversité.

Les besoins en connectivité du paysage naturel dépassent les simples limites administratives de la MRC de Papineau, comme le témoigne la mise en œuvre d'autres initiatives régionales et suprarégionales par des partenaires spécialisés dans la protection du territoire et la conservation de propriétés privées. Le territoire de la MRC de Papineau est d'ailleurs compris dans un important corridor faunique et floristique nord-américain qui s'étend du parc des Adirondacks (dans l'état de New York) au parc national du Mont-Tremblant. Ainsi, en raison des hausses de la température anticipées pour l'avenir, les espèces fauniques et floristiques parviendront, grâce à de telles initiatives, à se déplacer vers le nord.

Le Conseil des maires de la MRC de Papineau s'est montré favorable à écouter les arguments qui justifieraient l'inscription d'une telle stratégie dans le Schéma d'aménagement et de développement (SAD). Ainsi, le Service de l'aménagement du territoire a été mandaté, en collaboration avec le Comité sur la biodiversité de la MRC de Papineau, pour proposer une stratégie de conservation de la biodiversité explicite quant aux secteurs d'intérêt écologique à protéger ou à aménager durablement, et à proposer des corridors écologiques qui permettront de maintenir ou de rétablir la connectivité pour les déplacements fauniques et la propagation de la flore entre six milieux naturels, nommés secteurs d'intérêt écologique.

Pour ce faire, le Service de l'aménagement du territoire a d'abord acquis les données du territoire et a profité de l'expertise en conservation de la biodiversité et en connectivité écologique des membres du Comité sur la biodiversité de la MRC de Papineau et d'autres partenaires. Ensuite, des données complémentaires ont été récoltées et analysées afin de documenter scientifiquement la Stratégie, ce qui comprend sans s'y restreindre :

¹ Tardif et autres. (2005). Atlas de la biodiversité du Québec. Les espèces menacées ou vulnérables. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.

Stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau

- la réalisation d'inventaires fauniques et floristiques;
- la réalisation d'une analyse de connectivité;
- la consultation et l'implication de nombreux partenaires au projet (Conservation de la Nature Canada (CNC), les organismes de bassins versants, le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) et autres);
- la préparation et la tenue de rencontres avec les municipalités pour discuter des corridors proposés et bonifier leur tracé;
- la tenue d'un Forum sur la stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau.

À la suite de l'analyse des données recueillies et des rencontres avec les élus municipaux et les partenaires au projet, une proposition de stratégie de conservation a été élaborée. Cette dernière comprend 669 km de corridors écologiques, soit 240 km en zone agricole et 429 km en milieu forestier. En complément à la Stratégie, des outils pour maintenir et rétablir la connectivité du territoire entre le parc national de Plaisance et le Bouclier canadien sont aussi proposés, notamment des zones à très fortes pentes et un réseau de forêts privées exemplaires. Ces outils serviront à indiquer aux partenaires les secteurs où consacrer leurs efforts pour rétablir la connectivité. Par exemple, avec le ministère des Transports du Québec (MTQ) il sera question des passages fauniques, alors qu'avec CNC, il sera plutôt question d'acquisition volontaire de propriétés privées et de servitudes de conservations.

Au terme de la démarche d'élaboration de la stratégie de conservation de la biodiversité, des recommandations et des propositions conséquentes à la préservation de la biodiversité et au maintien de la connectivité écologique dans la MRC de Papineau seront énoncées et, ultimement, adressées au Conseil des maires.

LISTE DES ACRONYMES

CDPNQ	Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec
COBALI	Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre
CNC	Conservation de la Nature Canada
CREDDO	Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais
ha	hectare
ISFORT	Institut des Sciences de la forêt tempérée
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MRC	Municipalité régionale de comté
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OBVRPNS	Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon
PRMHH	Plan régional des milieux humides et hydriques
SAD	Schéma d'aménagement et de développement

TABLES DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	1
1.1. Mandat au Service de l’aménagement du territoire et Comité sur la biodiversité	1
1.2. Objectifs de conservation internationaux, nationaux et provinciaux	1
1.3. Changements climatiques et déplacement des espèces.....	3
1.4. Services écologiques essentiels et effets de la connectivité écologique	4
2. MISE EN CONTEXTE	5
2.1. Perspectives régionale et suprarégionale	5
2.2. Orientation gouvernementale.....	6
2.3. Portrait de la MRC de Papineau en termes de conservation	6
3. OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ.....	9
4. MÉTHODOLOGIE ET ARGUMENTAIRE.....	10
4.1. Connaissances du territoire.....	10
4.1.1. Socle rocheux et types de sol.....	10
4.1.2. Hauteur des arbres	10
4.1.3. Réseau hydrologique	10
4.1.4. Occurrences d’espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d’être désignées ainsi et inventaires fauniques et floristiques	11
4.1.5. Secteurs d’intérêts écologique	11
4.1.6. Analyse de connectivité du territoire par l’ISFORT.....	12
4.3. Recommandations du comité sur la biodiversité de la MRC de Papineau.....	13
4.3.1. Différence de largeur de corridors entre les milieux agricoles et forestiers	13
4.3.2. Utilité des forêts exemplaires dans la zone périphérique du parc national de Plaisance et du refuge de la Baie de Lochaber	13
4.3.3. Proposition d’usages régis ou proscrits à l’intérieur des corridors écologiques et des forêts exemplaires	13
4.3.4. Partenariats.....	13
4.4. Forum et activités préalables	14
4.4.1. Rencontres des municipalités	14
4.4.2. Forum sur la stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau .	14
4.4.2.1. Objectifs du forum.....	15
4.4.2.2. Déroulement et activités	15
4.4.2.3. Sondage sur la priorisation des actions.....	17
4.4.2.4. Appréciation du forum	17

5. RÉSULTATS.....	18
5.1. Présentation de la proposition d'une Stratégie et statistiques associées.....	18
5.2. Outils complémentaires à la démarche.....	18
5.3. Poursuite et développement de partenariats	19
6. CONCLUSION	20
7. ANNEXES.....	21

LISTE DES FIGURES

Figure 2-1 Projet de connectivité entrepris par Conservation de la nature Canada et Éco-corridors laurentien pour relier les parcs nationaux d'Oka et de Tremblant avec la réserve faunique Papineau-Labelle.....	6
---	---

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1-1 Effets directs et indirects de la connectivité écologique sur les habitats, la biodiversité et les communautés locales	4
Tableau 4-1 Ateliers offerts lors du forum sur la stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau, le 12 mars 2020.....	15
Tableau 4-2 Résumé des points forts et des points à améliorer du forum sur la stratégie de conservation de la biodiversité	17

LISTE DES ANNEXES

- Annexe A Liste des membres du comité sur la biodiversité de la MRC de Papineau
- Annexe B Catégorie de services écologiques
- Annexe C Stratégie de conservation des milieux naturels (noyaux et corridors) de la MRC d'Argenteuil et répartition géographique en pourcentage pour chaque municipalité de ce territoire
- Annexe D Affectation agricole sur le territoire de la MRC de Papineau
- Annexe E Réseau des terres publiques et privées dans la MRC de Papineau
- Annexe F Aires protégées existantes dans la MRC de Papineau
- Annexe G Passages souterrains et ponts identifiés sous l'autoroute 50, et dont certains pourraient faire office de passages fauniques, dans la MRC de Papineau
- Annexe H Occurrences de roches calcicoles (marbre) retrouvées dans le socle rocheux de la MRC de Papineau
- Annexe I Hauteur des arbres dans la MRC de Papineau
- Annexe J Réseau hydrologique de la MRC de Papineau
- Annexe K Secteurs d'intérêt écologique identifiés sur le territoire de la MRC de Papineau
- Annexe L Analyse de connectivité du territoire de la MRC de Papineau produite par l'ISFORT
- Annexe M Cahier du participant envoyé à tous les invités et tous les participants au forum sur la stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau, tenu le 12 mars 2020
- Annexe N Présentation offerte lors du forum sur la stratégie de conservation de la biodiversité par Louise Gratton, consultante en écologie et en conservation
- Annexe O Présentation offerte lors du forum sur la stratégie de conservation de la biodiversité par Jérôme Dupras, Professeur à l'Université du Québec en Outaouais
- Annexe P Présentation offerte lors du forum sur la stratégie de conservation de la biodiversité par Jean-François Larrivée, ingénieur forestier à la MRC de Papineau
- Annexe Q Commentaires des participants lors des ateliers du forum sur la stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau, tenu le 12 mars 2020
- Annexe R Compilation des résultats du sondage sur la priorisation des actions complété par les participants du forum sur la stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau, tenu le 12 mars 2020
- Annexe S Compilation des résultats du formulaire d'appréciation du forum sur la stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau, tenu le 12 mars 2020
- Annexe T Proposition d'une stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau
- Annexe U Outils proposés pour maintenir et rétablir la connectivité du territoire entre le parc national de Plaisance et le Bouclier canadien

1. INTRODUCTION

1.1. Mandat au Service de l'aménagement du territoire et Comité sur la biodiversité

En avril 2018, le Conseil des maires de la MRC de Papineau a mandaté le Service de l'aménagement du territoire de la MRC dans le but de dresser un portrait des secteurs d'intérêt écologique du territoire de la MRC et de réfléchir aux principes qui devraient guider une éventuelle stratégie de conservation de la biodiversité (résolution CM-2018-04-066). Plus spécifiquement, le mandat est de proposer une stratégie de conservation de la biodiversité, explicite quant aux secteurs d'intérêt écologique à protéger ou à aménager durablement, et à proposer des corridors écologiques qui permettront de maintenir ou de rétablir la connectivité pour les déplacements fauniques et la propagation de la flore entre six secteurs d'intérêt écologiques.

En août 2019, le Conseil des maires a accepté la création du Comité sur la biodiversité de la MRC de Papineau dont le mandat consiste à cibler des stratégies et des solutions menant à l'élaboration de recommandations concernant la conservation, la préservation et la connectivité du territoire de la MRC de Papineau. Le Comité compte une quinzaine de membres qui partagent un intérêt et une expertise notamment dans le domaine de la connectivité du territoire, de la concertation et de la biologie. La liste des membres est présentée à l'annexe A. Leur contribution à la réflexion sur une stratégie de conservation de la biodiversité et leur participation au forum sur une telle stratégie rencontrent le mandat demandé au Comité, soit :

- Valider les bases scientifiques et identifier les besoins scientifiques de la démarche;
- Identifier les partenaires à impliquer dans la démarche;
- Identifier les espèces à protéger sur le territoire de la MRC de Papineau;
- Proposer des milieux naturels d'intérêts et des corridors de connectivité;
- Alimenter le Conseil des maires de la MRC de Papineau;
- Accompagner le Service de l'aménagement du territoire de la MRC de Papineau dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de conservation de la biodiversité.

1.2. Objectifs de conservation internationaux, nationaux et provinciaux

Signée par le Canada en 1992, la *Convention sur la diversité biologique*² résulte d'une reconnaissance croissante que la biodiversité est un atout mondial de grande valeur pour les générations présentes et futures. Elle vise la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, de même que le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. Elle offre à chaque nation signataire (ou Partie) le nécessaire pour l'évaluation de leur effort actuel pour la conservation de la biodiversité et pour l'amélioration de leurs lacunes. Plus récemment, pour inspirer des actions à mettre en œuvre par les nations, un *Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique*³ a été adopté en 2010 lors de la

² Nations Unies. (1992). Convention sur la diversité biologique. [en ligne] : <https://www.cbd.int/doc/legal/cbd-fr.pdf>

³ Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. (2017). Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi. [En ligne] : <http://institutedec.org/DEV/wp-content/uploads/2017/03/Aichi-Targets-FR.pdf>

Conférence des Parties⁴. Doté d'une vision partagée, d'une mission et de buts stratégiques, ce Plan stratégique comprend aussi 20 objectifs nationaux et régionaux ambitieux, appelés les Objectifs d'Aichi³, qui favorisent la mise en œuvre des objectifs de la Convention sur la diversité biologique.

Par sa ratification à la Convention sur la diversité biologique, le Canada reconnaît l'importance de conserver et d'utiliser durablement les espaces naturels et la diversité biologique qui les habite et pour lesquels une grande valeur leur est accordée. Une des obligations des parties ratificatrices à la Convention consiste à adopter une stratégie nationale pour la biodiversité, qui constitue en quelque sorte un guide de la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique de chaque Partie. En réponse à cette obligation, le Canada a élaboré la *Stratégie canadienne de la biodiversité*⁵ dans laquelle les cinq objectifs suivants sont fixés :

1. Conserver la biodiversité et utiliser de façon durable les ressources biologiques;
2. Améliorer notre connaissance des écosystèmes et notre capacité de gérer les ressources;
3. Promouvoir la sensibilisation à la nécessité de conserver la biodiversité et d'utiliser de façon durable les ressources biologiques;
4. Établir des mesures incitatives et des lois pour favoriser la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources biologiques;
5. Travailler de concert avec d'autres pays afin de conserver la biodiversité, d'utiliser les ressources biologiques de façon durable et de partager équitablement les avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

Le succès de la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique et de la Stratégie canadienne dépend principalement de l'implication et de la contribution de la société à la réalisation des objectifs identifiés dans ces initiatives. En élaborant une Stratégie de conservation de la biodiversité, la MRC de Papineau participe à l'atteinte de cesdits objectifs, notamment aux Objectifs d'Aichi suivants :

- Objectif 9 D'ici à 2020, les espèces exotiques envahissantes et les voies d'introduction sont identifiées et classées en ordre de priorité, les espèces prioritaires sont contrôlées ou éradiquées et des mesures sont en place pour gérer les voies de pénétration, afin d'empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces.
- Objectif 11 D'ici 2020, au moins 17 % des zones terrestres et d'eaux intérieures [...], y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation efficaces par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin.
- Objectif 14 D'ici 2020, les écosystèmes qui fournissent des services essentiels, en particulier l'eau et contribuent à la santé, aux moyens de subsistance et au bien-être, sont restaurés et sauvegardés, compte tenu des besoins des femmes, des communautés autochtones et locales, et des populations pauvres et vulnérables.

⁴ La Conférence des Parties constitue l'organe décisionnel chargé du contrôle de la mise en œuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Elle regroupe 197 pays (ou Parties) qui se réunit annuellement depuis 1995.

⁵ BiodivCanada. (n. d.). Stratégie canadienne de la biodiversité. [En ligne] : <https://biodivcanada.chm-cbd.net/fr/documents/strategie-canadienne-de-la-biodiversite#ws5C962A25>

- Objectif 15 D'ici à 2020, la résilience des écosystèmes et la contribution de la diversité biologique aux stocks de carbone sont améliorées, grâce aux mesures de conservation et restauration, y compris la restauration d'au moins 15% des écosystèmes dégradés, contribuant ainsi à l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, ainsi qu'à la lutte contre la désertification.
- Objectif 19 D'ici à 2020, les connaissances, la base scientifique et les technologies associées à la diversité biologique, ses valeurs, son fonctionnement, son état et ses tendances, et les conséquences de son appauvrissement, sont améliorées, largement partagées et transférées, et appliquées.

Pour atteindre les cibles internationales prévues par le Plan stratégique 2011-2020 de la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies, le gouvernement du Québec a revu ses propres objectifs en matière de conservation du territoire et s'est engagé à atteindre la cible de 17 % d'aires protégées en milieu terrestre et en eau douce d'ici 2020, tel que prévu par l'objectif 11 des Objectifs d'Aichi. Les principes et les orientations stratégiques québécois ont été adoptés en 2000 afin de doter le Québec d'un réseau d'aires protégées représentatif de l'ensemble de sa biodiversité.

En plus de favoriser l'atteinte de la cible de conservation du territoire de 17 %, la stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC doit aussi être cohérente avec les exigences prévues par la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques*, adoptée en juin 2017. En effet, cette loi confie aux MRC un nouveau rôle dans la conservation du territoire, soit celui d'élaborer un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH). Le PRMHH vise à favoriser un aménagement durable et structurant du territoire en intégrant la conservation des milieux humides et hydriques dans la planification du territoire des MRC.

1.3. Changements climatiques et déplacement des espèces

Le climat joue un rôle primordial dans le cycle de vie des espèces fauniques et floristiques. Avec la hausse de température prévue en raison des changements climatiques, plusieurs études prédisent une migration des espèces végétales du sud vers le nord et, par le fait même, des changements dans la composition végétale des forêts. Ces changements, aussi subtiles peuvent-ils être, influencent aussi la faune qui dépend de ces milieux pour s'alimenter, se reproduire, se réfugier et se déplacer. Si certains habitats, autrefois plus au sud, se retrouvent dans les régions plus au nord, les espèces fauniques qui en dépendent devront, par conséquent, modifier leur patron de déplacement vers le nord de la province pour atteindre leurs habitats.

Afin d'atténuer les impacts des changements climatiques sur les espèces fauniques et floristiques, il est pertinent de créer des corridors écologiques puisqu'ils assurent la connectivité du paysage et des habitats, surtout dans les environnements perturbés comme les milieux urbains et les exploitations forestières et agricoles. Notons aussi que la pression humaine qui s'accroît sur les milieux naturels modifie d'ores et déjà les composantes fauniques et floristiques locales.

Pour la MRC de Papineau, les besoins de conserver à long terme les écosystèmes sur le territoire sont nombreux : protection de la qualité des lacs et des cours d'eau, conservation des paysages naturels dans la région, maintien des services écologiques, protection des points chauds de la biodiversité, maintien des habitats pour la faune et la flore, adaptation aux changements

climatiques, tourisme, etc. La MRC de Papineau a donc tout avantage à planifier dès maintenant la conservation de la biodiversité et la connectivité écologique de son territoire

1.4. Services écologiques essentiels et effets de la connectivité écologique

Les services écologiques sont toutes les fonctions des écosystèmes dont bénéficient les humains. Il peut s'agir de processus naturels (avantage matériel), tels que la production de biens directement consommables, l'autoépuration des eaux, la stabilisation des sols ou la pollinisation, ou de processus immatériel, comme des activités récréatives ou culturelles. Les services rendus par un écosystème dépendent largement des fonctions dudit écosystème. Les services écologiques se divisent en quatre catégories (Annexe B). Depuis la publication de l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire⁶, le principe de services écologiques est rapidement devenu un incontournable dans les diverses stratégies de protection, de mise en valeur et de restauration des écosystèmes.

Le maintien et le rétablissement de corridors de connectivité entre les milieux naturels d'intérêts identifiés sur le territoire de la MRC de Papineau permettront de constater des effets directs et indirects d'une part sur les habitats et la biodiversité, d'autre part, sur les communautés locales (Tableau 1-1).

Tableau 1-1 Effets directs et indirects de la connectivité écologique sur les habitats, la biodiversité et les communautés locales

EFFETS DIRECTS	EFFETS INDIRECTS (OU COLLATÉRAUX)
<ul style="list-style-type: none"> • Résilience de la population face aux changements climatiques • Maintien des habitats et des populations fauniques et floristiques • Maintien et amélioration de certains services écosystémiques • Protection des paysages forestiers et agricoles • Appréciation des paysages forestiers et agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Protection d'espèces fauniques d'intérêts culturels • Protection d'une identité territoriale • Valeur ajoutée en matière d'évaluation foncière • Attractivité touristique et résidentielle résultant en une augmentation des retombées économiques locales (image du territoire préservée et paysage naturel) • Pérennisation des activités récréotouristiques compatibles avec la conservation

⁶ Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM). (2005). Rapports de synthèse de EM. [en ligne] : <http://www.millenniumassessment.org>

2. MISE EN CONTEXTE

2.1. Perspectives régionale et suprarégionale

L'élaboration d'une stratégie de conservation de la biodiversité est une démarche plus large que le contexte dans lequel s'inscrit la MRC de Papineau. En effet, des initiatives similaires de conservation ont été entreprises dans d'autres villes et MRC afin de pallier la modification des patrons de déplacement des espèces dû aux changements climatiques. Notre voisine immédiate, la MRC d'Argenteuil, a adopté en mai 2016 sa première Stratégie de conservation des milieux naturels⁷. Afin d'élaborer son plan d'action et d'identifier des pistes d'actions concrètes, la MRC d'Argenteuil a sélectionné les milieux naturels (noyaux et corridors) à conserver et à mettre en valeur, et ce, en fonction des objectifs suivants :

- Maintenir les services écologiques;
- Protéger la qualité des lacs, des cours d'eau et des bassins versants;
- Conserver les paysages d'intérêt de la région;
- Préserver les habitats pour la faune et la flore;
- Protéger les points chauds de biodiversité;
- S'adapter aux changements climatiques.

L'annexe C présente, sous forme de carte, le résultat de sa stratégie de conservation des milieux naturels de la MRC d'Argenteuil.

Puisque les déplacements de la faune et la propagation de la flore ne se limitent pas aux limites territoriales, il appert primordial que les initiatives d'ici et d'ailleurs demeurent cohérentes. Le Service de l'aménagement du territoire a donc développé un partenariat avec l'organisme à but non lucratif, Conservation de la nature Canada (CNC) qui œuvre dans la conservation et l'acquisition de territoire. CNC collabore avec des particuliers, des entreprises, les collectivités et les gouvernements pour assurer la protection du patrimoine naturel, en acquérant des propriétés et en assurant ensuite leur gestion à long terme. Il collabore d'ailleurs avec Éco-corridor laurentien, un organisme à but non lucratif qui travaille à la protection des milieux naturels, pour relier le parc national d'Oka, la réserve faunique Papineau-Labelle et le parc national de Mont-Tremblant (Figure 2-1).

D'autres projets de plus grandes envergures, comme le projet de connectivité *Eastern Wildway Network*⁸, visent à reconnecter, restaurer et rétablir la biodiversité dans l'est de l'Amérique du Nord, en passant par le Québec, les forêts acadiennes des Maritimes, le parc des Adirondacks (New York, États-Unis) et les Everglades (Floride, États-Unis). La Stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau se veut donc être une pièce du casse-tête qui complète les démarches de connectivité du territoire entreprises par de multiples autres organisations au Québec et en Amérique du Nord.

⁷ MRC d'Argenteuil. (2016). Stratégie de conservation des milieux naturels d'Argenteuil. [en ligne] : https://www.argenteuil.qc.ca/database/Image_usager/2/Amenagement/Environnement/2D1-rapport%20final%20Strat%C3%A9gie%20conservation%20mai%202016.pdf

⁸ Wildlands Network. (2020). Eastern Wildway. [en ligne] : <https://wildlandsnetwork.org/wildways/eastern/>

Figure 2-1 Projet de connectivité entrepris par Conservation de la nature Canada et Éco-corridors laurentien pour relier les parcs nationaux d'Oka et de Tremblant avec la réserve faunique Papineau-Labelle



2.2. Orientation gouvernementale

Le gouvernement du Québec prévoit aussi instaurer, en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, des orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire (OGAT) qui confieront bientôt des responsabilités aux MRC en termes de planification d'un réseau d'aires protégées sur leur territoire respectif.

2.3. Portrait de la MRC de Papineau en termes de conservation

Bien que la zone agricole soit importante au sud de la MRC de Papineau (annexe D), les milieux forestiers prédominent largement le paysage de la MRC de Papineau. En effet, 75 % du territoire est occupé par un couvert forestier alors que la zone agricole correspond à 10 % du territoire. Les terres privées constituent 60 % du territoire et sont majoritairement localisées au sud de celui-ci,

alors que les terres publiques (terres du domaine de l'État) représentent 40 % du territoire. Celles-ci sont principalement retrouvées au nord-ouest de la MRC et sur lesquelles des droits sont déjà consentis. Le réseau des terres publiques et privées est présenté à l'annexe E.

Présentement, le niveau de protection des milieux naturels pour l'ensemble du territoire de la MRC de Papineau est de 6,4 %. Les terres publiques et les terres privées bénéficient d'une protection légale respective de 11,4 % et 3,4 %. Les terres privées protégées incluent notamment la partie est du territoire de Kenauk-Nature qui appartient à CNC, la forêt La Blanche et une portion acceptable des berges de la rivière des Outaouais (dont le parc national de Plaisance et le refuge faunique Gatineau – Lochaber-Partie-Ouest [qui inclut le Marais aux Massettes de la Baie de Lochaber situé dans les municipalités de Lochaber-Partie-Ouest et du Canton de Lochaber]). Les rives de la rivière des Outaouais bénéficient d'ailleurs d'un statut de protection à l'intérieur des limites administratives de la MRC de Papineau de plus de 50 %. Ces complexes de milieux humides et hydriques sont toutefois séparés des basses collines des Laurentides par la zone agricole au sud de la MRC. Une carte détaillée des aires protégées existantes dans la MRC de Papineau est disponible à l'annexe F.

Depuis 1997, les municipalités de la MRC disposent d'une réglementation régissant l'abattage et la conservation des arbres, ce qui permet de maintenir en permanence un couvert forestier continu. Ledit règlement constitue un outil important pour éviter la fragmentation du territoire. En se comparant à d'autres régions administratives parmi les plus au sud du Québec, on remarque que les paysages naturels de la MRC de Papineau sont beaucoup moins altérés que ceux localisés dans les régions de l'Estrie et de la Montérégie, ce qui est très encourageant. En termes de conservation, cela indique qu'il faudra surtout planifier le maintien de la connectivité du territoire plutôt qu'à chercher à la rétablir.

À l'exception de l'autoroute 50 qui permet un déplacement dans l'axe est/ouest, les autres routes principales qui desservent le territoire de la MRC de Papineau permettent un déplacement dans l'axe nord/sud. À l'échelle de la biodiversité, les routes qui desservent le territoire de la MRC constituent, à divers degrés, des obstacles aux déplacements de la faune. Ceci est particulièrement le cas pour l'autoroute 50 qui agit comme une barrière physique importante aux déplacements fauniques. Malgré ce sombre portrait, l'autoroute 50 est toutefois équipée de plusieurs passages souterrains et de ponts, lesquels agissent parfois à titre de véritables passages fauniques. Notons par exemple les ponts qui enjambent les rivières Blanches, Petite-Nation et Kinonge, tel que présenté dans l'annexe G. Cependant, la majorité des 16 passages recensés sous l'autoroute 50 a été conçue pour des humains et non réfléchi pour le passage de la faune.

En termes de sécurité routière, une clôture à chevreuils n'est présente sur l'autoroute 50 qu'à l'est de la MRC, soit de Papineauville à Fassett. Le prolongement de cette clôture de Papineauville à Lochaber-Partie-Ouest pourrait ainsi entraîner une diminution du nombre de collisions entre les automobilistes et la faune, en plus de sauver des vies humaines.

En ce qui concerne les espèces exotiques envahissantes, notons entre autres le roseau commun (*Phragmites australis*) dont la propagation prend de l'ampleur dans le sud de la MRC, notamment près des réseaux routiers comme la route 148. La renouée japonaise (*Reynoutria japonica* var. *japonica*, syn. *Fallopia japonica*), tout comme le roseau commun, est une espèce notoirement difficile à éradiquer, notamment en raison d'un système racinaire fort et profond. En milieu

aquatique, le myriophylle à épi (*Myriophyllum spicatum*) représente la principale menace exotique pour la santé de nos lacs. Dans les terrains vagues non entretenus, des espèces exotiques envahissantes telles que le nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica*) peut rapidement supplanter la flore indigène locale, si aucune mesure de contrôle n'est mise en place. Lorsque l'on compare le territoire de la MRC de Papineau avec celui des MRC voisines, nous constatons que les dégâts causés par les espèces exotiques envahissantes sont moindres que ceux des grandes villes avoisinantes. Afin de préserver la qualité visuelle des paysages naturels et son pouvoir d'attrait, la MRC de Papineau a tout avantage à accélérer la lutte aux espèces exotiques envahissantes.

3. OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

La cible gouvernementale de conservation du territoire québécois est de 17 % et la MRC de Papineau souhaite faire sa part. Présentement, les niveaux de protection pour le territoire de la MRC sont de 6,4 % dans son ensemble. Pour parvenir à atteindre la cible gouvernementale visée de 17 % du territoire, le Conseil des maires de la MRC de Papineau a mandaté le Service de l'aménagement du territoire pour qu'elle élabore une proposition de stratégie de conservation de la biodiversité. Les objectifs généraux de cette Stratégie consistent à :

- Maintenir ou de rétablir les endroits du territoire qui assurent des connexions entre des espaces naturels;
- Offrir aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie;
- Identifier les milieux naturels du territoire à conserver ou à restaurer, et ce, dans une perspective de planification à long terme en prenant en compte les risques associés à différents scénarios de changements climatiques et au changement d'utilisation des sols.

Plus précisément, la Stratégie vise à :

- Préserver durablement les paysages naturels de la MRC de Papineau des altérations irréversibles;
- Maintenir ou de rétablir la connectivité pour les déplacements fauniques et la propagation de la flore entre les milieux d'intérêts naturels suivants :
 - le parc national de Plaisance;
 - le territoire de la Kenauk-Nature;
 - la réserve faunique Papineau-Labelle;
 - le projet d'une réserve de biodiversité Mashkiki (C-66);
 - la réserve écologique de la forêt La Blanche;
 - la réserve de biodiversité du mont Sainte-Marie.
- Favoriser la conservation volontaire sur les terres privées aux endroits stratégiques, en partenariat avec Conservation de la Nature Canada;
- Identifier les endroits névralgiques du réseau routier où planifier des passages fauniques;
- Protéger de la qualité de l'eau;
- Rétablir la connectivité écologique en milieu agricole et le long des grandes rivières du territoire;

Aussi, notons que la démarche d'élaboration de la Stratégie considère aussi les efforts pressentis pour la conservation de la biodiversité par les instances des territoires limitrophes à la MRC de Papineau, comme le future refuge faunique Gatineau – Lochaber-Partie-Ouest ou le projet de connectivité Oka – Tremblant – Papineau-Labelle.

Les données et les conclusions tirées de la Stratégie serviront assurément à l'élaboration du Plan régional des milieux humides et hydriques que la MRC de Papineau devra produire d'ici le 16 juin 2022 en vertu de la *Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques* (2017).

4. MÉTHODOLOGIE ET ARGUMENTAIRE

Ce chapitre est consacré à la démarche ayant mené à l'élaboration de la proposition d'une stratégie de conservation de la biodiversité pour le territoire de la MRC de Papineau.

4.1. Connaissances du territoire

Avant toute chose, pour élaborer la Stratégie, les éléments d'informations et les données que la MRC ou des partenaires possédaient ont été récoltés et colligés. Cela a permis à l'équipe de travail d'identifier les lacunes en termes de connaissances du territoire et de les combler par des recherches, des analyses et des inventaires. La MRC doit continuer d'acquérir des connaissances sur la biodiversité de son territoire.

4.1.1. Socle rocheux et types de sol

Il existe une corrélation entre la présence d'une espèce floristique (ou d'habitat particulier) et les sols dans laquelle elle se retrouve. Ainsi, pour identifier les secteurs propices à la présence d'espèces floristiques rares ou d'habitats particuliers, le comité sur la biodiversité de la MRC de Papineau a concentré ses recherches à l'identification des types de sol plus rares.

Par défaut, le socle rocheux de la MRC de Papineau est constitué en grande partie de granit, qui est une roche acide. Moins fréquentes sur le territoire, les occurrences de roches calcicoles (marbre) retrouvées dans la MRC de Papineau ont été utilisées puisqu'elles sont associées à des espèces floristiques plus particulières. La carte des occurrences de marbre dans la MRC de Papineau est présentée à l'annexe H.

4.1.2. Hauteur des arbres

Les images LIDAR du territoire de la MRC de Papineau ont été utilisées d'une part pour mettre en valeur le relief, d'autre part, pour obtenir la hauteur des arbres (de la canopée). Dans l'exercice d'identification des corridors écologiques sur l'ensemble du territoire, le relief offre un grand avantage : il permet d'identifier rapidement les secteurs où le développement immobilier et l'exploitation forestière et agricole ne seront pas possibles en raison de fortes pentes. La hauteur des arbres, quant à elle, permet entre autres d'identifier les secteurs où il y a présence de vieilles forêts. La carte de la hauteur des arbres est disponible à l'annexe I.

4.1.3. Réseau hydrologique

Le réseau hydrologique est reconnu comme vecteur pour les déplacements de la faune. Ainsi, les principales rivières retrouvées sur le territoire de la MRC ont été identifiées comme corridors de déplacement de la faune : la rivière la Blanche, la rivière Saint-Sixte, la rivière Petite-Nation, la rivière Petite-Rouge, la rivière Saumon et la rivière Maskinongé. Constat intéressant : toutes les grandes rivières du territoire traversent la zone agricole et constituent une piste de rétablissement des corridors de connectivité intéressante. Le réseau hydrologique complet de la MRC de Papineau est détaillé à l'annexe J.

4.1.4. Occurrences d'espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées ainsi et inventaires fauniques et floristiques

Pour documenter scientifiquement la Stratégie, les occurrences historiques des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées ont été extraites de la base de données du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Le CDPNQ travaille à optimiser les efforts visant à conserver la biodiversité au Québec.

Des inventaires floristiques ont aussi été conduits sur le territoire de la MRC de Papineau, notamment aux endroits stratégiques ou névralgiques en termes de présence potentielle ou historique d'espèces floristiques particulières. Les vieilles forêts, les forêts exceptionnelles et les milieux humides fragiles, rares ou à restaurer ont aussi été identifiés et inventoriés. Les espèces fauniques ont été notées dès que leur présence était constatée (traces, sons, etc.). L'objectif était de vérifier la présence *in situ* de ses occurrences historiques d'espèces floristiques rares connues sur le territoire. Au total, dans les 340 sites d'inventaires, 35 espèces rares dont sept nouvelles espèces qui n'avaient pas encore été répertoriées sur le territoire de la MRC de Papineau et une plante rare observée à seulement quatre ou cinq endroits au Québec ont été identifiées. Deux espèces répertoriées par le CDPNQ sont possiblement disparues du territoire.

Les occurrences du CDPNQ et les résultats des inventaires botaniques conduits en 2019 ont ensuite été regroupés afin de déterminer les zones névralgiques pour la conservation des espèces floristiques protégées en vertu de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables du Québec*. Comme certaines de ces espèces floristiques sont vulnérables à la cueillette ou au piétinement, les données du CDPNQ et les résultats des inventaires ne sont pas publiés

4.1.5. Secteurs d'intérêts écologique

Dans le mandat confié au Service de l'aménagement du territoire, il est question de proposer des corridors écologiques qui permettront de maintenir ou de rétablir la connectivité pour les déplacements fauniques et la propagation de la flore entre six secteurs d'intérêts écologique. Ces secteurs sont reconnus comme des points chauds de la biodiversité et profitent d'une certaine protection du territoire en fonction des usages permis ou du type de propriété. Il s'agit donc de relier entre eux les secteurs d'intérêts écologique suivants :

- le parc national de Plaisance;
- le territoire de la Kenauk-Nature;
- la réserve faunique Papineau-Labelle;
- le projet d'une réserve de biodiversité Mashkiki (C-66);
- la réserve écologique de la forêt La Blanche;
- la réserve de biodiversité du mont Sainte-Marie.

L'annexe K permet de visualiser l'emplacement de ces secteurs d'intérêt sur le territoire de la MRC. Ceux-ci constituent les bases d'un futur réseau d'aires protégées. On présume donc que, si on atteint l'objectif de relier entre eux ces secteurs d'intérêt, les objectifs de connectivité du territoire de la MRC de Papineau seront atteints. Ainsi, il sera par la suite plus facile d'arrimer et d'harmoniser notre Stratégie de conservation de la biodiversité avec celles de nos voisins administratifs. Rappelons que d'autres initiatives régionales et suprarégionales (comme le futur

refuge faunique Gatineau – Lochaber-Partie-Ouest ou le projet de connectivité Oka – Tremblant – Papineau-Labelle) sont aussi considérées dans la démarche d'élaboration de la Stratégie.

4.1.6. Analyse de connectivité du territoire par l'ISFORT

Les services de l'ISFORT et de Eco²Urb ont été retenus pour procéder à l'analyse de la connectivité du territoire pour le déplacement de la faune. L'objectif de cette analyse était d'établir des indices de qualité de l'habitat des grands mammifères et à produire des analyses et un diagnostic de la connectivité (ou de la résistance) du territoire aux déplacements des espèces fauniques pour la MRC de Papineau. À terme de cette analyse, des propositions de corridors de connectivité entre les secteurs d'intérêts écologique pourront être énoncées. Ainsi, à partir des données de la connaissance du territoire et des inventaires fauniques et floristiques réalisés, une analyse *Circuitscape* a été conduite.

Le logiciel permet de tester la connectivité des espèces fauniques ayant des besoins exigeants en habitats. Les espèces fauniques choisies sont dites « parapluies. » Comme elles ont des besoins d'habitats peu ou non perturbés, protéger les habitats desdites espèces parapluies revient à protéger aussi plusieurs autres espèces fauniques. Dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie, trois espèces parapluies ont été sélectionnées en raison de leur besoin spécifique en habitat et de leur mode de déplacement : la tortue des bois, le petit polatouche et la martre d'Amérique. En protégeant ces trois espèces, on présume protéger 120 autres espèces.

Cette analyse consiste à découper le territoire à l'étude en parcelles de 30 m par 30 m. Pour chacune de ces parcelles, le logiciel détermine si elle constitue un habitat favorable à l'une des espèces fauniques choisies. À l'instar d'un circuit électrique, l'image produite par *Circuitscape* indique les endroits du territoire qui sont propices aux déplacements fauniques (blancs) et les endroits qui constituent des résistances ou des freins aux déplacements fauniques et à la propagation de la flore. Cette analyse permet donc d'identifier les zones où les déplacements de la faune sont possibles et celles où des freins aux déplacements existent.

Les résultats de cette analyse sont présentés sous forme de carte à l'annexe L. Plus l'indice de connectivité est blanc, plus les habitats répondent aux besoins de la faune; au contraire, plus l'indice est foncé, plus le territoire présente de caractéristiques freinant le déplacement de la faune. On remarque que la réserve faunique Papineau-Labelle présente des caractéristiques intéressantes pour le déplacement de la faune, notamment en raison de la présence de vieilles forêts. Il en est de même des principales rivières qui constituent un environnement qui facilite les déplacements fauniques. Aussi, on distingue une dichotomie entre l'indice de connectivité au sud de l'autoroute 50 et au nord de celle-ci, ce qui indique que cette infrastructure routière freine et limite les déplacements de la faune en direction nord et sud.

4.3. Recommandations du comité sur la biodiversité de la MRC de Papineau

4.3.1. Différence de largeur de corridors entre les milieux agricoles et forestiers

Les corridors proposés en milieu forestier mesurent au minimum 500 m de largeur. Comme ces corridors ont été localisés aux endroits où le couvert forestier n'est pas fragmenté, ils serviront à maintenir la connectivité du territoire pour les déplacements fauniques et la propagation de la flore.

Les corridors en milieu agricole correspondent aux principales rivières du territoire de la MRC, en incluant les berges. Les corridors écologiques en milieu agricole mesurent au moins 40 mètres de largeur, ce qui correspond à des bandes riveraines d'au minimum 20 mètres de part et d'autre des rivières et cours d'eau. Ces corridors serviront à identifier les endroits du territoire où des interventions pour rétablir la connectivité écologique devront être réalisées. Ces corridors répondent aussi à un autre enjeu, celui de l'amélioration de la qualité de l'eau des tributaires de la rivière des Outaouais.

4.3.2. Utilité des forêts exemplaires dans la zone périphérique du parc national de Plaisance et du refuge faunique Gatineau – Lochaber-Partie-Ouest

Les forêts exemplaires sont les derniers gros massifs forestiers les plus au sud du territoire de la MRC de Papineau. Ils sont majoritairement localisés dans la zone agricole et dans la zone périphérique au parc national de Plaisance. Le réseau des forêts exemplaires est un outil législatif planifié afin d'assurer la connectivité des berges de la rivière des Outaouais avec le territoire boisé (qui correspond à celui des Basses collines laurentiennes situées plus au nord). Dans les forêts exemplaires, les demandes d'abattage d'arbres seront sujettes à l'obtention d'un plan d'aménagement et de conservation (inventaires botaniques). Advenant des projets immobiliers dans ces forêts exemplaires, un plan d'aménagement d'ensemble explicite quant aux zones de conservation et à la connectivité du territoire devrait être demandé.

4.3.3. Proposition d'usages régis ou proscrits à l'intérieur des corridors écologiques et des forêts exemplaires

Les corridors écologiques sont des affectations proposées à l'intérieur desquelles les municipalités locales et la MRC devront s'employer à maintenir la continuité du couvert forestier. En ce sens, un inventaire botanique du terrain et un plan d'aménagement d'ensemble du site explicite quant à la présence de zones de conservation agissant à titre de passages fauniques pourraient être exigés de tout promoteur de projet immobilier.

4.3.4. Partenariats

Tout au long de la démarche d'élaboration, des partenariats avec des acteurs-clés et des parties prenantes, de même que des spécialistes dans les domaines de la conservation du territoire et de la connectivité écologique ont été réalisés. En voici quelques exemples :

- Les municipalités locales de la MRC de Papineau
- Conservation de la nature Canada (CNC)
- Université du Québec en Outaouais – Institut des Sciences de la forêt tempérée (ISFORT)
- Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDDO)

- Éco-corridors laurentiens
- Coopérative de solidarité des Forêts et des Gens
- Fondation Biodiversi-Terre
- L'Agence des forêts privées de l'Outaouais
- Parc national de Plaisance
- Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBVRPNS) et le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI)
- Les MRC voisines, notamment la MRC d'Argenteuil
- Canards Illimités Canada
- Kenauk Nature
- Réserve faunique Papineau-Labelle
- Union des producteurs agricoles et les agriculteurs
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

4.4. Forum et activités préalables

À partir des données scientifiques récoltées, des résultats des inventaires floristiques et fauniques de même que des recommandations du Comité sur la biodiversité, l'équipe du Service de l'aménagement du territoire de la MRC de Papineau a été en mesure de faire ressortir les grandes orientations de la Stratégie. Toutefois, afin de s'assurer que celle-ci réponde aux enjeux et à la réalité du milieu, des activités de consultation personnalisées avec les municipalités locales et les partenaires de la MRC ont été réalisées en préparation du forum.

4.4.1. Rencontres des municipalités

Puisque les municipalités connaissent leur territoire, des rencontres avec ces dernières ont été effectuées en amont du forum afin notamment de bonifier les tracés proposés et de discuter des enjeux et des réalités de chaque municipalité à considérer dans l'élaboration de la Stratégie. Lors de ces rencontres, une brève mise en contexte et un survol des données dont la MRC disposait étaient d'abord exposés. Par la suite, les tracés des futurs corridors de connectivité ont été optimisés aux suites de discussions. Ces rencontres ont aussi permis d'harmoniser la démarche à l'échelle du territoire de la MRC et de s'assurer de la cohésion entre les corridors de connectivité des municipalités limitrophes. Notons, par exemple, que ces rencontres ont permis d'intégrer à la proposition de Stratégie les règlements d'urbanisme mis en vigueur par la municipalité de Lochaber-Partie-Ouest et qui prévoient la conservation à perpétuité de corridors écologiques dans les zones de construction domiciliaire et de corridors de biodiversité dans la zone agricole.

Ainsi, en combinant les commentaires des municipalités aux données sur la connaissance du territoire et aux résultats des inventaires fauniques et floristiques, une proposition de Stratégie a pu être formulée et présentée au forum. Des représentants de l'ensemble des 24 municipalités locales qui constituent la MRC de Papineau ont été rencontrés lors de cette étape.

4.4.2. Forum sur la stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau

L'équipe du Service de l'aménagement du territoire de la MRC, en collaboration avec les membres du Comité sur la biodiversité, a organisé un forum sur la stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau. Ce dernier s'est tenu le 12 mars 2020 au Château Montebello,

à Montebello. Un cahier du participant a été envoyé à tous les participants la semaine précédant le forum et est présenté à l'annexe M.

4.4.2.1. Objectifs du forum

Constituant un fil conducteur logique à la démarche d'élaboration de la Stratégie, le forum sur la stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau avait comme principal objectif d'informer, de consulter et d'échanger avec les élus et les partenaires sur la Stratégie dans le but de proposer, éventuellement, une telle Stratégie au Conseil des maires de la MRC de Papineau. Plus spécifiquement, le forum visait à identifier des secteurs favorables à la conservation, à l'utilisation durable et la connectivité du territoire dans un contexte de changement climatique.

La reconnaissance d'une telle stratégie dans le SAD permettra de montrer aux partenaires de la MRC de Papineau, tels que CNC, CIC, le MTQ, le MAPAQ et l'UPA, les endroits du territoire où restaurer la connectivité écologique. Au terme du forum, des recommandations et des propositions conséquentes à la préservation de la biodiversité et au maintien de la connectivité écologique dans la MRC de Papineau seront énoncées et, ultimement, adressées au Conseil des maires. Rappelons d'ailleurs que ce dernier s'est montré favorable à écouter les arguments qui justifieraient l'inscription d'une telle stratégie dans le SAD.

4.4.2.2. Déroulement et activités

Le forum a été divisé en deux parties : l'avant-midi a été consacré à la mise en contexte et l'après-midi, aux ateliers de discussion. Tout d'abord, deux spécialistes dans les domaines de la connectivité écologique et des services écologiques, soit Mme Louise Gratton et M. Jérôme Dupras, ont présenté leurs études respectives, ainsi que l'historique et l'état des faits de la connectivité écologique à plusieurs échelles territoriales. M. Jean-François Larrivée, ingénieur forestier à la MRC de Papineau, a par la suite présenté une proposition de la stratégie de conservation de la biodiversité pour la MRC de Papineau, laquelle incluait notamment un survol des principales étapes ayant mené à la proposition de la stratégie et quelques recommandations. Ces trois présentations, disponibles à l'annexe N, annexe O et annexe P, ont permis de contextualiser la démarche entreprise par la MRC et de préparer les participants au forum aux discussions prévues en après-midi.

Par la suite, en après-midi, les participants au forum ont participé activement aux ateliers de discussion préparés et animés par les membres du Comité sur la biodiversité de la MRC de Papineau. Sept sujets ont été préparés et les participants au forum ont pu participer à trois d'entre eux, à concurrence de 20 minutes par sujet. Les éléments discutés lors des ateliers détaillés ci-dessous sont présentés à l'annexe Q.

Tableau 4-1 Ateliers offerts lors du forum sur la stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau, le 12 mars 2020

Titre	Descriptif
Moyens pour atteindre les cibles	L'atteinte des cibles de protection des corridors écologiques et des noyaux de conservation définie dans la stratégie de conservation de la biodiversité requiert l'engagement de l'ensemble des acteurs concernés par l'aménagement du territoire de la MRC. Des actions à diverses échelles spatiales, temporelles et administratives seront requises. La mobilisation et les efforts concertés des

	acteurs de l'ensemble des municipalités constituent sans contredit un facteur clé de succès de la mise en œuvre de la stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau. Les participants de cet atelier seront invités à échanger sur les moyens à mettre en place pour l'atteinte des cibles de protection visées par la stratégie, et ce, à court, moyen et long termes.
Création d'un fonds ou d'une fiducie de conservation	Les noyaux de conservation et les corridors écologiques proposés nécessiteront des fonds pour leur création (reboisement dans certains cas, aménagement des certains milieux, etc.), pour leur protection (par exemple contre les espèces exotiques envahissantes) et pour leur promotion. Par ailleurs, la protection de la biodiversité ne devrait pas se faire uniquement dans ces noyaux et corridors et pourrait demander des interventions actives ailleurs sur le territoire (aménagement passages au-dessus ou sous des axes routiers par exemple).
Priorité de conservation de la biodiversité	Les participants pourront s'exprimer sur l'importance de la conservation de la biodiversité, de la pérennité des ressources naturelles et des services qu'ils nous procurent. Ils seront aussi invités à s'exprimer sur l'importance de limiter le développement et l'exploitation dans certains secteurs, puis à réfléchir sur des secteurs d'intérêt à proposer aux fins de conservation ou d'utilisation durable.
Saine gestion des cours d'eau et des bandes riveraines	De saines bandes riveraines sont indispensables pour maintenir une qualité d'eau optimale dans un bassin versant. Aussi, dans le contexte des changements climatiques, elles contribuent à maintenir un réseau de connectivité écologique dans les milieux urbanisés et agricoles. Les cours d'eau et leur végétation riveraine sont des corridors écologiques naturels qui jouent un rôle important dans la connectivité au sein de la MRC de Papineau. La table de discussion visera à identifier les menaces et opportunités d'utiliser les écosystèmes riverains comme corridors écologiques, ainsi que de potentiels sites à restaurer pour favoriser la connectivité.
Gestion des espèces exotiques envahissantes	Les espèces exotiques envahissantes (EEE) sont des plantes, des animaux et des microorganismes, terrestres ou aquatiques, qui ne sont pas indigènes à une région, mais qui y ont été introduits intentionnellement ou accidentellement. Lorsqu'introduites, les EEE peuvent prendre la place des plantes et des animaux indigènes, et ainsi réduire la biodiversité. Dans certains cas, ces espèces perturbent également les productions agricole et forestière, et altèrent fortement les paysages naturels. Les espèces exotiques envahissantes se classent au deuxième rang des plus importantes menaces pesant sur la biodiversité, après la disparition de l'habitat. Cet atelier permettra d'échanger sur ce qui devrait être inclus dans la Stratégie pour freiner la menace des EEE sur le territoire de la MRC de Papineau.
Approches, moyens et objectifs pour les citoyens	Le territoire de la MRC de Papineau est constitué de 60% de terres privées en majorité situées dans le sud de la MRC. Or, la présence humaine est accrue dans ce secteur (développement immobilier, foresterie, mines, activités agricoles, aménagement d'infrastructure). Ce développement occasionne diverses formes de pression sur le territoire (p. ex. pollution de l'eau, destruction d'habitat) et peut freiner les déplacements de la biodiversité. Comme la majorité des efforts de la protection du territoire ont eu lieu en territoire public qui se situe dans le secteur nord de la MRC, l'adhésion des citoyens apparaît essentielle à la mise en action d'une stratégie de conservation de la biodiversité cohérente, et ce, à l'échelle de toute la région.
Besoins des municipalités pour mettre en œuvre la Stratégie	Pour une municipalité, le maintien et la création de corridors de connectivité au sein d'un territoire peuvent représenter des défis de taille, spécialement si ce territoire est fragmenté ou, à l'inverse, contient des écosystèmes sensibles. Les contraintes peuvent aussi dépasser les caractéristiques écologiques de la municipalité et faire référence à sa topographie, ou aux aspects politiques,

	sociaux ou économiques du territoire. En revanche, la restauration de la connectivité peut aussi être perçue comme une opportunité de rétablir des services écologiques. Cet atelier a pour but de favoriser le dialogue entre les municipalités et de définir les besoins des municipalités pour favoriser la mise en œuvre de la Stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC Papineau.
--	---

4.4.2.3. Sondage sur la priorisation des actions

Afin d'aiguiller l'équipe du Service de l'aménagement du territoire et le Comité sur la biodiversité vers les prochaines étapes à entreprendre, les participants au forum ont été invités à identifier, à partir d'une liste préétablie, les actions qu'ils considèrent les plus importantes à mettre en place dans le contexte de la Stratégie. La compilation des résultats de ce sondage se retrouve à l'annexe R. En compilant les réponses des 23 répondants au sondage de priorisation des actions proposées, les actions qui semblent les plus prioritaires sont les suivantes :

- Intégrer le concept de connectivité écologique dans les règlements d'urbanisme des municipalités
- Concertation et mobilisation des partenaires
- Rechercher des moyens financiers pour épauler la Stratégie
- Accompagnement, formation et éducation auprès des décideurs

4.4.2.4. Appréciation du forum

Comme en témoignent les résultats du formulaire d'appréciation du forum présenté à l'annexe S, l'événement a été très apprécié des élus et des partenaires. Le tableau suivant résume les points forts et les points à améliorer du forum.

Tableau 4-2 Résumé des points forts et des points à améliorer du forum sur la stratégie de conservation de la biodiversité

POINTS FORTS	POINTS À AMÉLIORER
<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation et le déroulement du forum étaient réfléchis. • Les intervenants étaient compétents et l'animation se voulait respectueuse. • La mise en contexte de l'avant-midi était idéale pour préparer aux ateliers de l'après-midi. • Les ateliers étaient très pertinents, car ils ont mené à des pistes de solutions qui tiennent compte de la réalité de chaque municipalité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Certains milieux concernés par la démarche (p. ex. le milieu agricole, autochtone) n'étaient que faiblement représentés, voire sans représentation. • L'approche du forum était trop généralisée et visait l'ensemble du territoire de la MRC plutôt que d'être détaillé pour chaque municipalité. • Le temps dédié aux ateliers n'était pas assez long.

5. RÉSULTATS

À partir des données sur la connaissance du territoire, des résultats d'inventaires fauniques et floristiques, des discussions avec les municipalités et des conclusions du forum, le Service de l'aménagement du territoire a produit une proposition de stratégie de conservation de la biodiversité. Cette dernière, accompagnée de quelques statistiques, est présentée dans ce chapitre.

5.1. Présentation de la proposition d'une Stratégie et statistiques associées

L'annexe T présente, sous forme de carte, l'ensemble de la proposition d'une stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau. On y distingue notamment les six secteurs d'intérêt écologique, le réseau des forêts privées exemplaires, les principaux plans d'eau, les terres publiques et les corridors écologiques proposés.

Au total, dans cette proposition, ce sont 669 km de corridors de connectivité qui y sont tracés. De ceux-ci, 240 km (correspondant à 960 hectares [ha]) sont situés en zone agricole. En zone forestière, 429 km (l'équivalent de 21 450 ha) de corridors ont été tracés. Rappelons que les corridors en zone agricole sont de 40 m de largeur longeant généralement les ruisseaux et, en milieu forestier, de 500 m de largeur. Advenant leur reconnaissance comme des aires protégées, lesdits corridors permettraient de protéger, à eux seuls, près de 7 % du territoire.

À noter que, pour des raisons de lisibilité, plusieurs éléments présentés au chapitre 4 n'ont pas été intégrés dans la carte de l'annexe T. Ceux-ci font toutefois partie intégrante de l'analyse. Aussi, certains terrains ou parties de terrain d'Hydro-Québec et d'Énergie Brookfield sont compris dans les corridors de connectivité écologiques proposés. Il faudra toutefois travailler à des partenariats afin de maximiser l'inclusion de ces terrains dans la Stratégie.

5.2. Outils complémentaires à la démarche

En complément à la Stratégie, des outils pour maintenir et rétablir la connectivité du territoire entre le parc national de Plaisance et le Bouclier canadien sont proposés. Ces derniers sont présentés, sous forme de carte, à l'annexe U.

D'abord, lors de l'élaboration de la Stratégie, il est vite apparu vital d'améliorer la connectivité écologique à l'intérieur de la zone périphérique du parc national de Plaisance et du refuge faunique Gatineau – Lochaber-Partie-Ouest [qui inclut le Marais aux Massettes de la Baie de Lochaber situé dans les municipalités de Lochaber-Partie-Ouest et du Canton de Lochaber]. Comme l'agriculture s'est développée sur les plaines et les plateaux avoisinants, la MRC et ses municipalités devront planifier le développement urbain avec le souci de ne pas fragmenter davantage le paysage naturel. Correspondant aux derniers grands massifs forestiers sur terres privées, le réseau de forêts exemplaires, localisées dans la zone périphérique du parc national de Plaisance, est l'outil d'aménagement du territoire envisagé pour maintenir la connectivité écologique dans le sud. En effet, un réseau de forêts exemplaires, totalisant 11 433 ha, a été identifié parmi les secteurs pouvant bénéficier d'un statut d'aires protégées. Ce réseau permettrait d'une part de pallier les problèmes de connectivité écologique dans la zone périphérique au parc national de Plaisance, d'autre part d'ajouter près de 3 % d'aires protégées dans la région.

De plus, aux suites des concertations avec les municipalités et des recommandations du Comité sur la biodiversité, d'autres secteurs ont été identifiés pour la conservation. Ces secteurs constituent des zones de fortes érosions non constructibles et non cultivables. La protection de ces secteurs permettrait un ajout de 0,12 % au total des aires protégées du territoire.

5.3. Poursuite et développement de partenariats

Afin de bien positionner les corridors écologiques, le service de l'aménagement du territoire de la MRC de Papineau doit parfaire ses connaissances du territoire et continuer les inventaires et les recherches en ce sens. Des partenariats devront être renforcés, notamment pour assurer la connectivité écologique du territoire par les passages fauniques, la zone agricole et les terrains privés.

Un partenaire important à la mise en œuvre de la Stratégie sur terres privées est Conservation de la nature Canada. CNC possède plusieurs outils pertinents à la démarche : acquisition aux fins de conservation, servitudes, intendance forestière, etc. CNC est d'ailleurs un grand propriétaire foncier du territoire de la MRC de Papineau, puisqu'il détient une part de propriété dans Kenauk-Nature. Assurément, les corridors écologiques et les forêts exemplaires indiquent déjà à CNC les endroits où poursuivre les efforts de conservation.

La Stratégie indiquera aux partenaires de la MRC de Papineau les endroits du territoire où il appert important de rétablir la connectivité du territoire. Par exemple, l'autoroute 50 constitue un obstacle majeur aux déplacements de la faune. Il s'avère donc important de travailler de concert avec le MTQ afin de le sensibiliser à la planification et à la réalisation de véritables passages fauniques pour maintenir en permanence des liens fauniques nord/sud sur le territoire. Notons par exemple que la municipalité de Lochaber-Partie-Ouest travaille présentement avec le MTQ et prévoit trois passages fauniques au niveau des grands ruisseaux et rivières qui traversent l'autoroute 50 à la hauteur de ladite municipalité.

Afin de perpétuer une stratégie de conservation crédible, il est important de continuer sa documentation scientifique, notamment en continuant à acquérir des connaissances sur la flore et la faune du territoire, mais aussi en travaillant en partenariat avec les régions administratives voisines afin que nos stratégies de conservation de la biodiversité respectives convergent. L'ISFORT constitue aussi un atout pour poursuivre la documentation scientifique de la Stratégie.

6. CONCLUSION

Le présent document a pour objectif de proposer une stratégie de conservation de la biodiversité, explicite quant aux secteurs d'intérêt écologique à protéger ou à aménager durablement, et à proposer des corridors écologiques qui permettront de maintenir ou de rétablir la connectivité pour les déplacements fauniques et la propagation de la flore entre six secteurs d'intérêt écologique.

Les résultats montrent qu'il est possible de planifier une stratégie de conservation de la biodiversité à l'échelle de la MRC de Papineau. Le tout a été possible par une mobilisation forte des gestionnaires et des élus municipaux ainsi que des professionnels œuvrant sur le territoire. En effet, le choix des corridors écologiques est le résultat de concertations avec le milieu basées sur une analyse des caractéristiques du territoire.

La Stratégie constitue une vision qui doit être complétée par un plan d'action concret. Il reste donc du chemin à parcourir afin de la mettre en vigueur. Plusieurs actions doivent être mises en place dans les secteurs ciblés par la Stratégie. Par exemple, elle doit maintenant être intégrée aux outils de planification de la MRC et des municipalités. Plusieurs questions restent en suspens quant aux solutions à prioriser et chaque municipalité voudra assurément adapter les actions à ses réalités. Ces actions doivent être planifiées, priorisées et adaptées, le tout en concertation constante avec le milieu. Dans ce sens, il pourrait être judicieux de demander au Comité sur la biodiversité d'élaborer un plan d'actions de la Stratégie. Aussi, les commentaires recueillis lors du forum permettront d'orienter le choix des actions proposées.

La stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau dépasse les limites administratives de la MRC; elle s'imbrique dans d'autres initiatives gouvernementales et supra-gouvernementales, qui prévoient notamment l'atteinte de cible de conservation du territoire, dont la cible de 17 % annoncée par le gouvernement du Québec pour le territoire québécois. La réussite de ce projet ne pourra se faire sans la participation des différents paliers de gouvernement en Amérique du Nord et les organismes régionaux spécialisés dans la conservation de la biodiversité.

Dans son SAD, la MRC de Papineau reconnaît déjà l'importance d'appliquer les principes *Growing Greener* et *Smart Growth* lors de tous futurs projets de développement immobilier, surtout ceux localisés hors du périmètre d'urbanisation. Les nouveaux espaces de villégiature et d'habitation doivent ainsi être planifiés afin d'en maîtriser l'expansion, de protéger les milieux naturels et agricoles, de minimiser la pollution lumineuse, d'économiser les ressources, de réduire l'empreinte écologique et de favoriser la mixité sociale et économique⁹. Toutes ces préoccupations sont conséquentes au projet d'une stratégie de conservation de la biodiversité.

⁹ Consulter le chapitre 3 du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Papineau.

7. ANNEXES

Annexe A Liste des membres du comité sur la biodiversité de la MRC de Papineau

La MRC de Papineau tient à remercier les membres du Comité sur la biodiversité pour leur partage d'expertise ainsi que leur contribution et leur participation au Forum sur une stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau.

- David Pharand, président du Comité et maire de la municipalité de Duhamel
- Carol Fortier, maire de la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours
- Marie-Ève Roy, Institut des Sciences de la Forêt Tempérée (ISFORT)
- Patrick Gravel, Coopérative de solidarité des forêts et des gens
- Jean-François Houle, Parc national de Plaisance
- Daniel Picard, Agence des forêts privées de l'Outaouais
- Gilles Martel, Biodiversi-Terre
- Ann Lévesque, ISFORT
- Sophie Augurusa, Union des producteurs agricoles
- Nathalie Magnan, Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)
- Marie-Andrée Tougas-Tellier, Conservation de la nature Canada (CNC)
- Chantal Leduc, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)
- Catherine Baltazar, Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBVRPNS)
- Luc Poirier, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)
- Stéphanie Murray, Canards Illimités Canada (CIC)

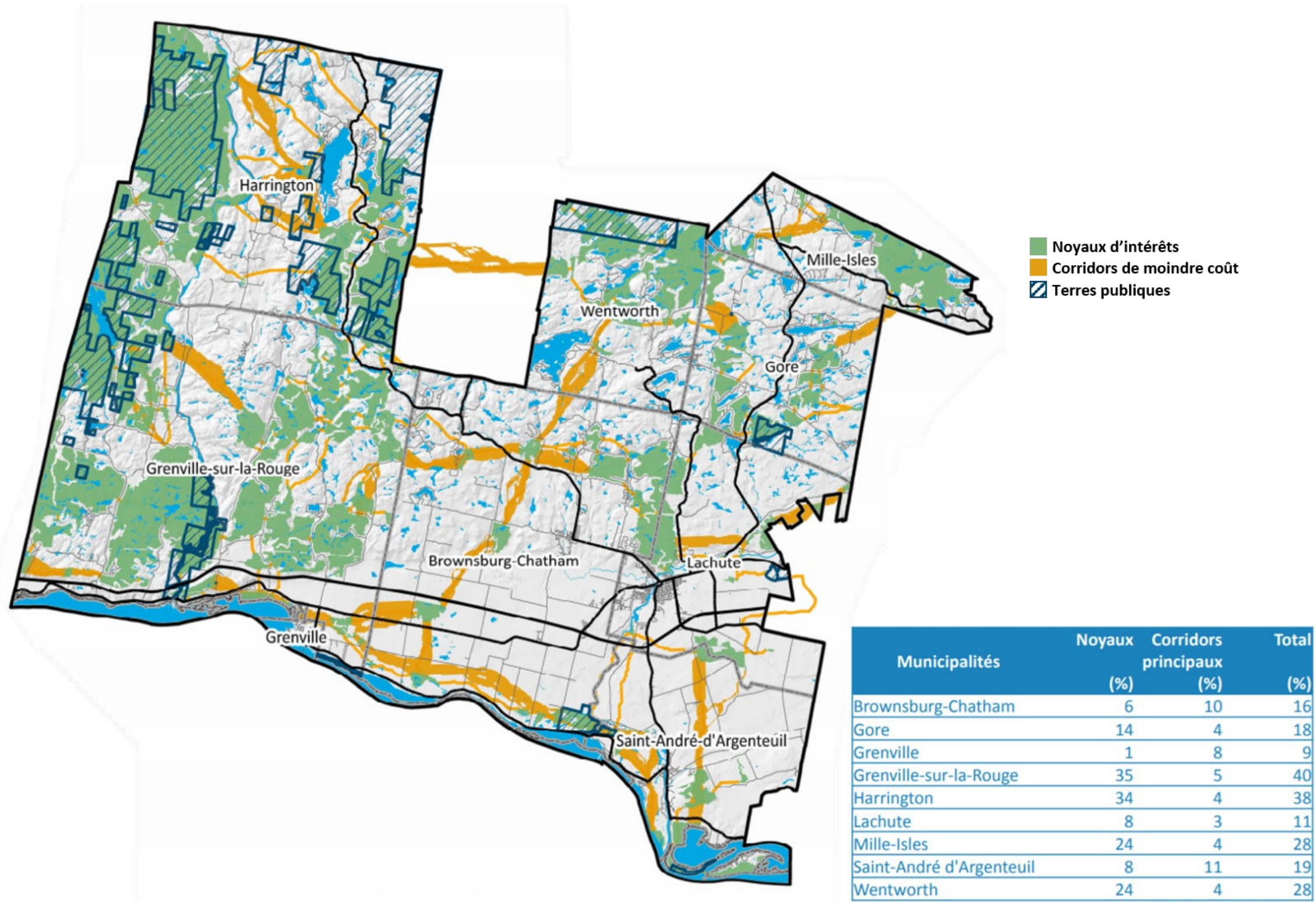
Annexe B Catégorie de services écologiques

Tiré de : Limoges, B. (2009). Biodiversité, services écologiques et bien-être humain. *Le naturaliste canadien*, 133(2), p. 15-19.

Services de régulation	Services d'approvisionnement	Services ontogéniques	Services socioculturels
<ul style="list-style-type: none"> ■ Régulation du climat ■ Réduction des maladies, des prédateurs et des odeurs ■ Purification de l'eau et de l'air ■ Contrôle de l'érosion et des inondations ■ Pollinisation ■ Dispersion des semences 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nourriture ■ Eau douce ■ Combustible ■ Fibre ■ Espèces ornementales ■ Animaux de compagnie ■ Éléments biochimiques ■ Ressources génétiques 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement du système immunitaire ■ Épanouissement humain 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Spiritualité ■ Récréation et tourisme ■ Esthétisme ■ Éducation et inspiration ■ Sens d'appartenance ■ Patrimoine culturel

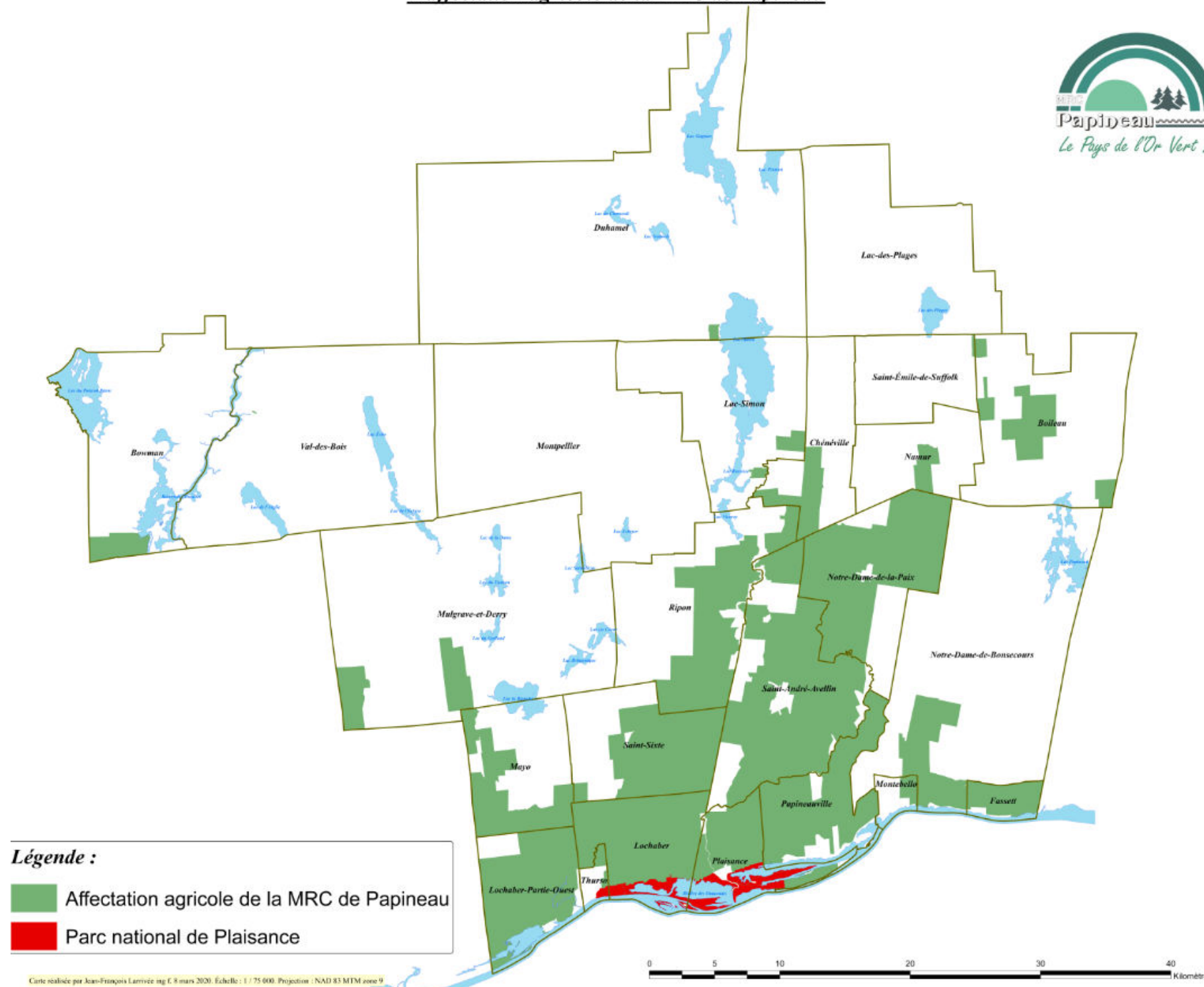
(Adapté de l'Évaluation des écosystèmes du millénaire, 2005)

Annexe C Stratégie de conservation des milieux naturels (noyaux et corridors) de la MRC d'Argenteuil et répartition géographique en pourcentage pour chaque municipalité de ce territoire



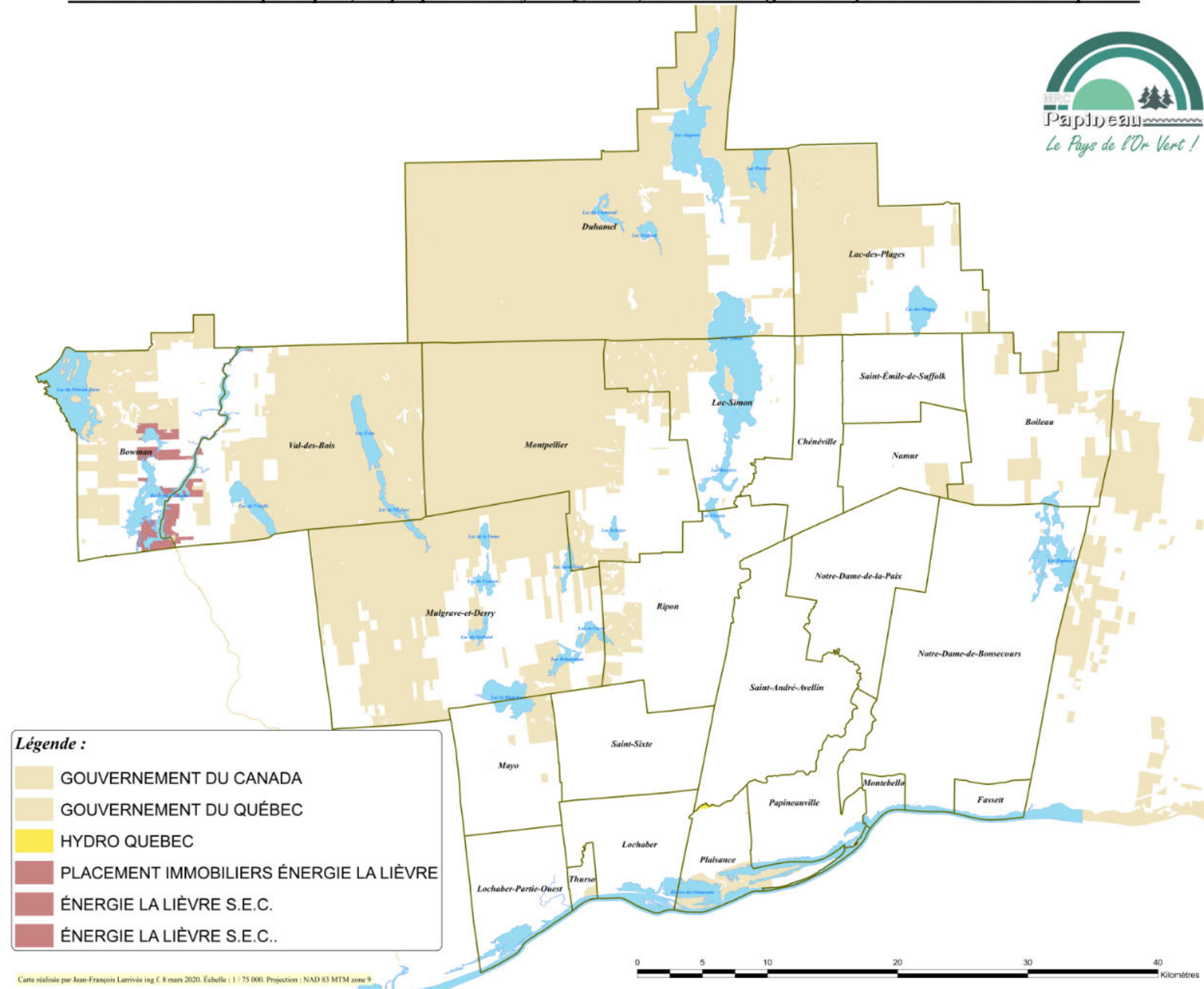
Annexe D Affectation agricole sur le territoire de la MRC de Papineau

L'affectation agricole de la MRC de Papineau



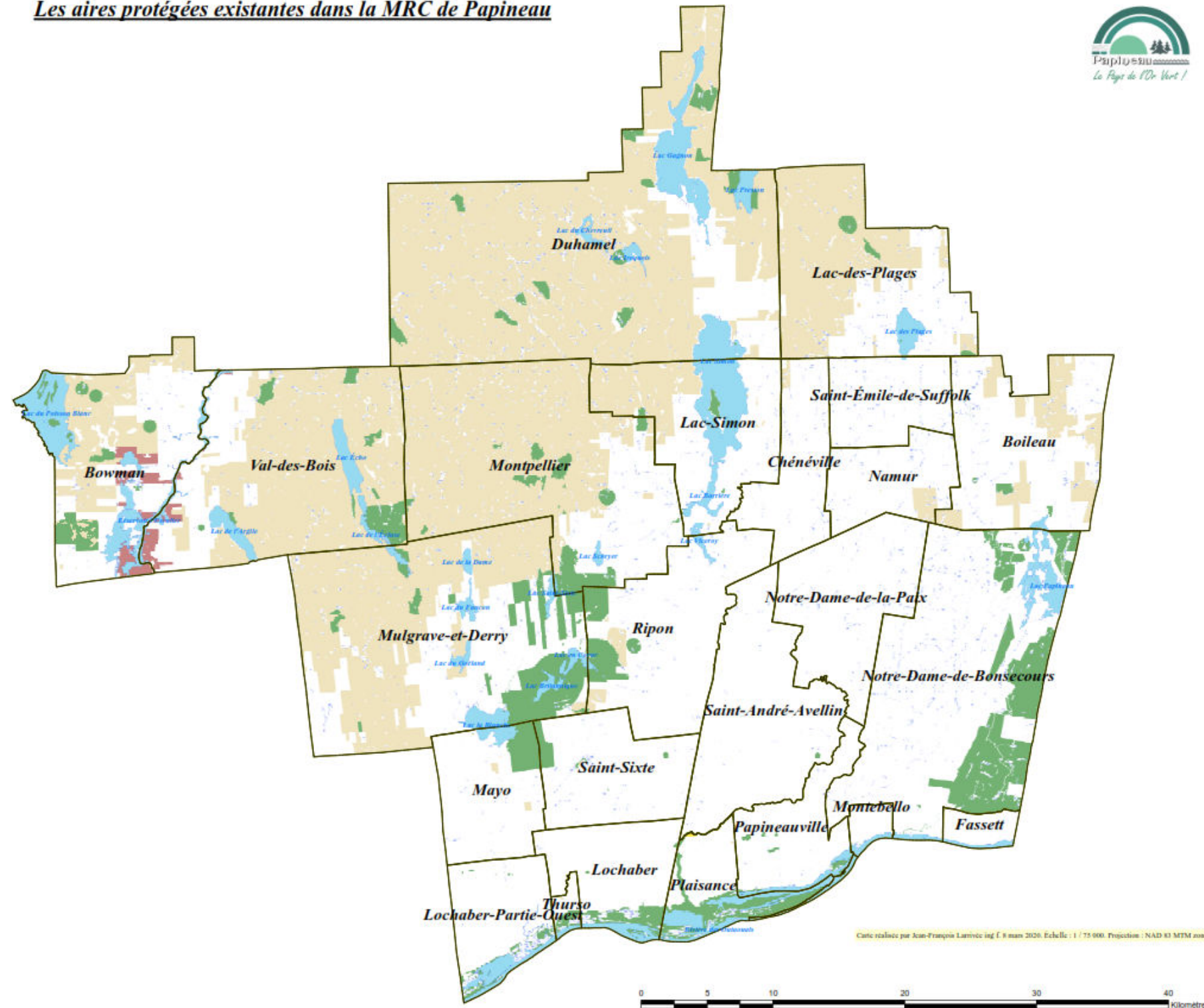
Annexe E Réseau des terres publiques et privées dans la MRC de Papineau

Les réseaux des terres publiques, les propriétés d'Hydro-Québec, celles d'Énergie Brookfield dans la MRC de Papineau

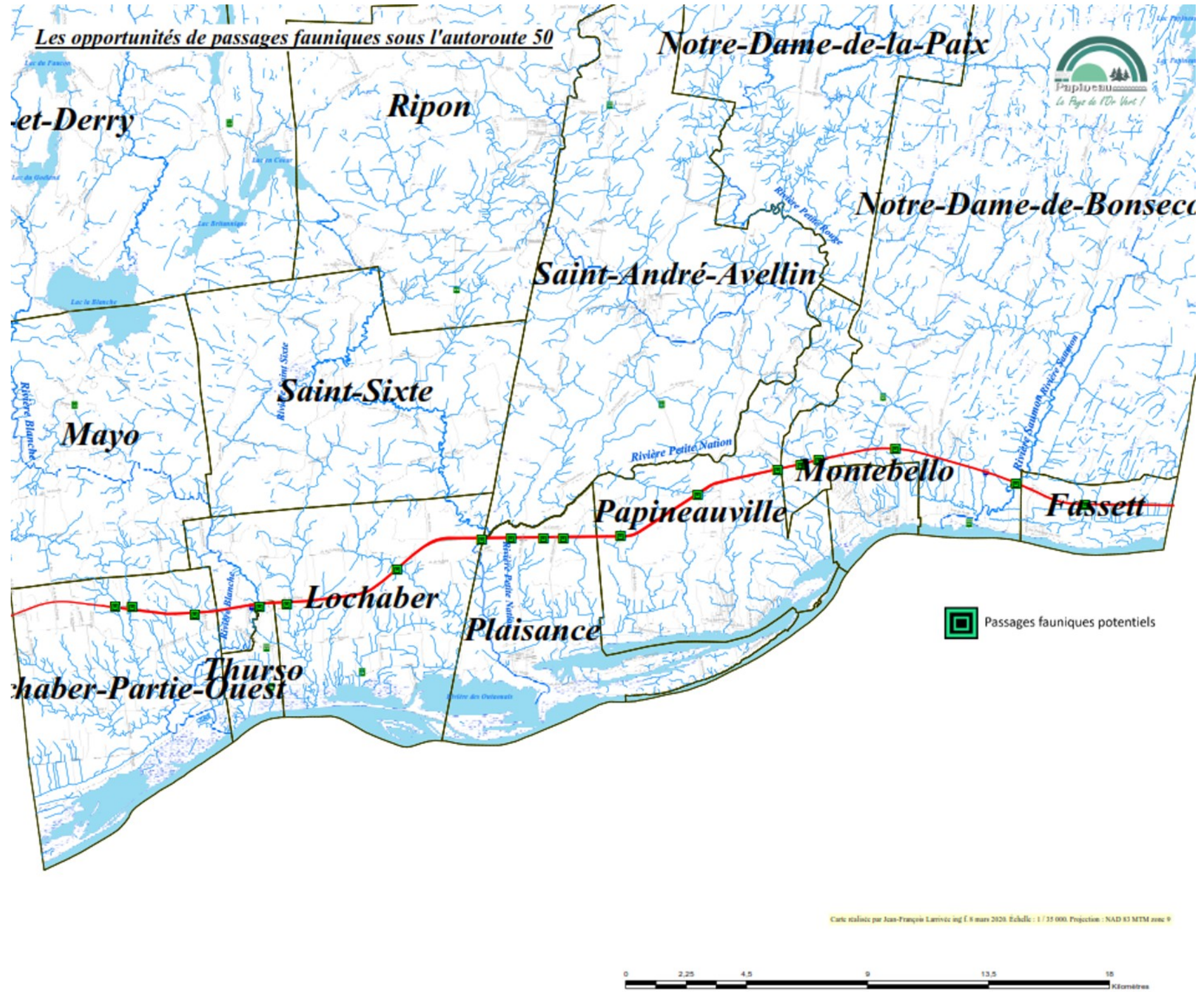


Annexe F Aires protégées existantes dans la MRC de Papineau

Les aires protégées existantes dans la MRC de Papineau

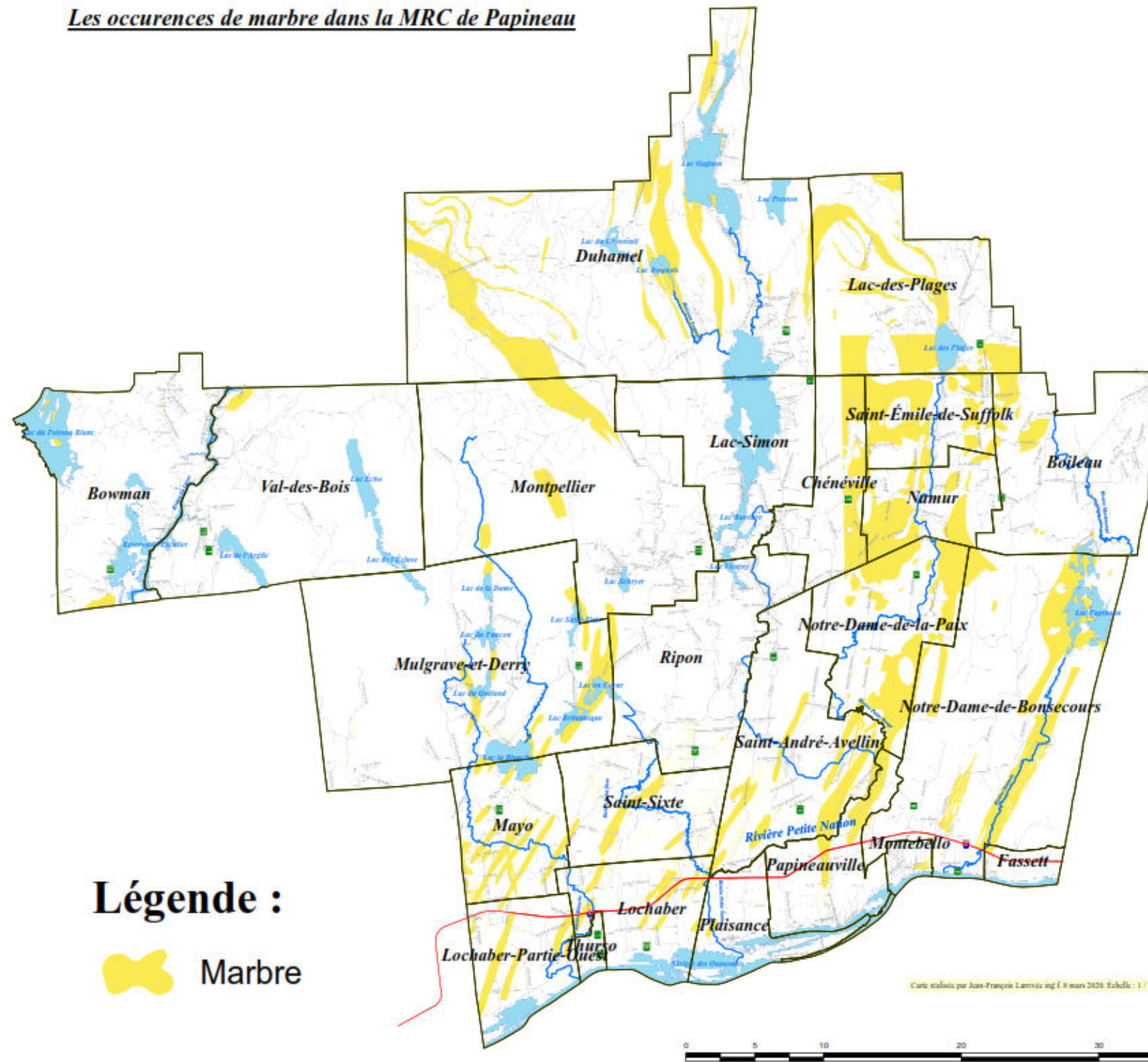


Annexe G Passages souterrains et ponts identifiés sous l'autoroute 50, et dont certains pourraient faire office de passages fauniques, dans la MRC de Papineau

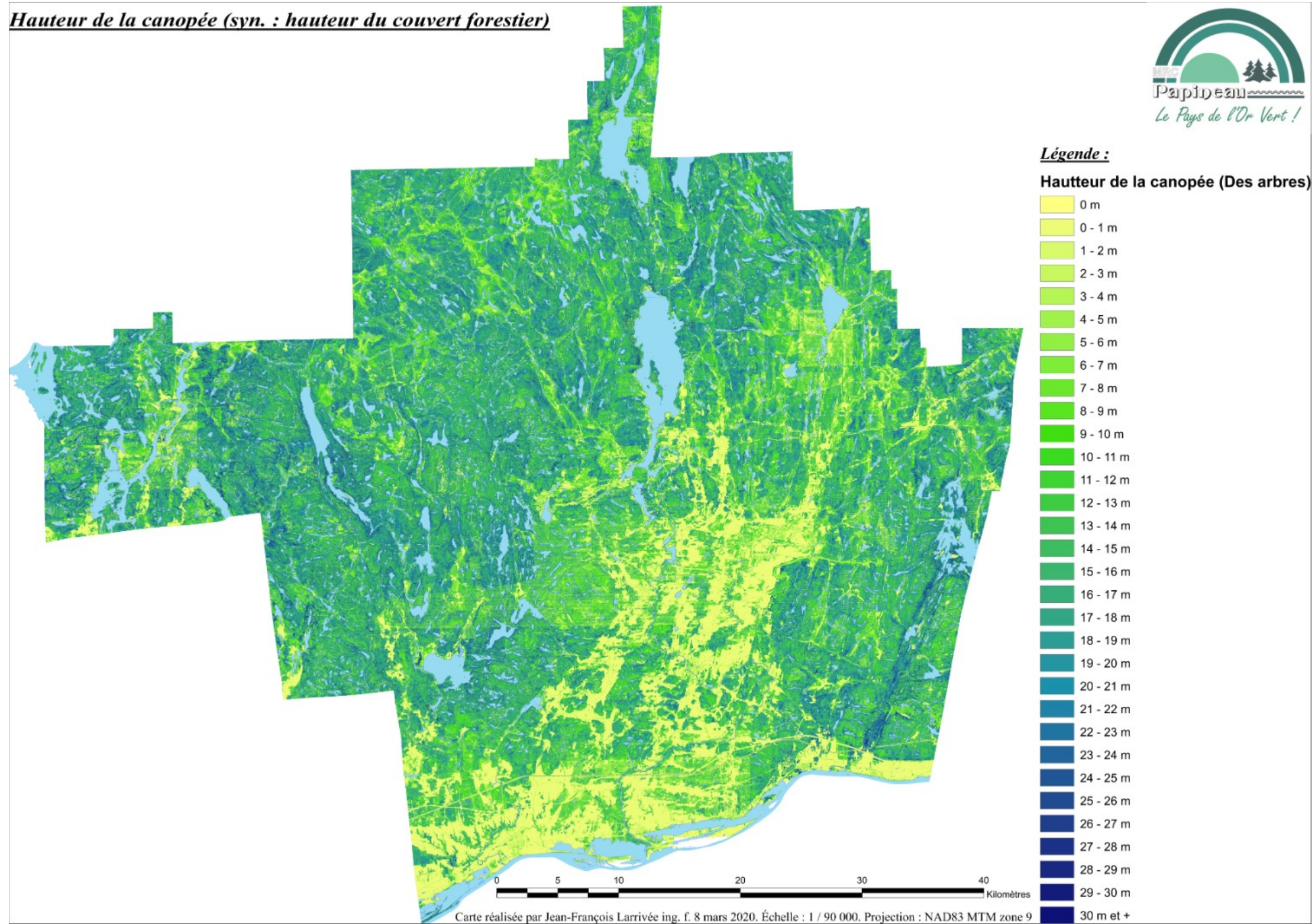


Annexe H Occurrences de roches calcicoles (marbre) retrouvées dans le socle rocheux de la MRC de Papineau

Les occurrences de marbre dans la MRC de Papineau

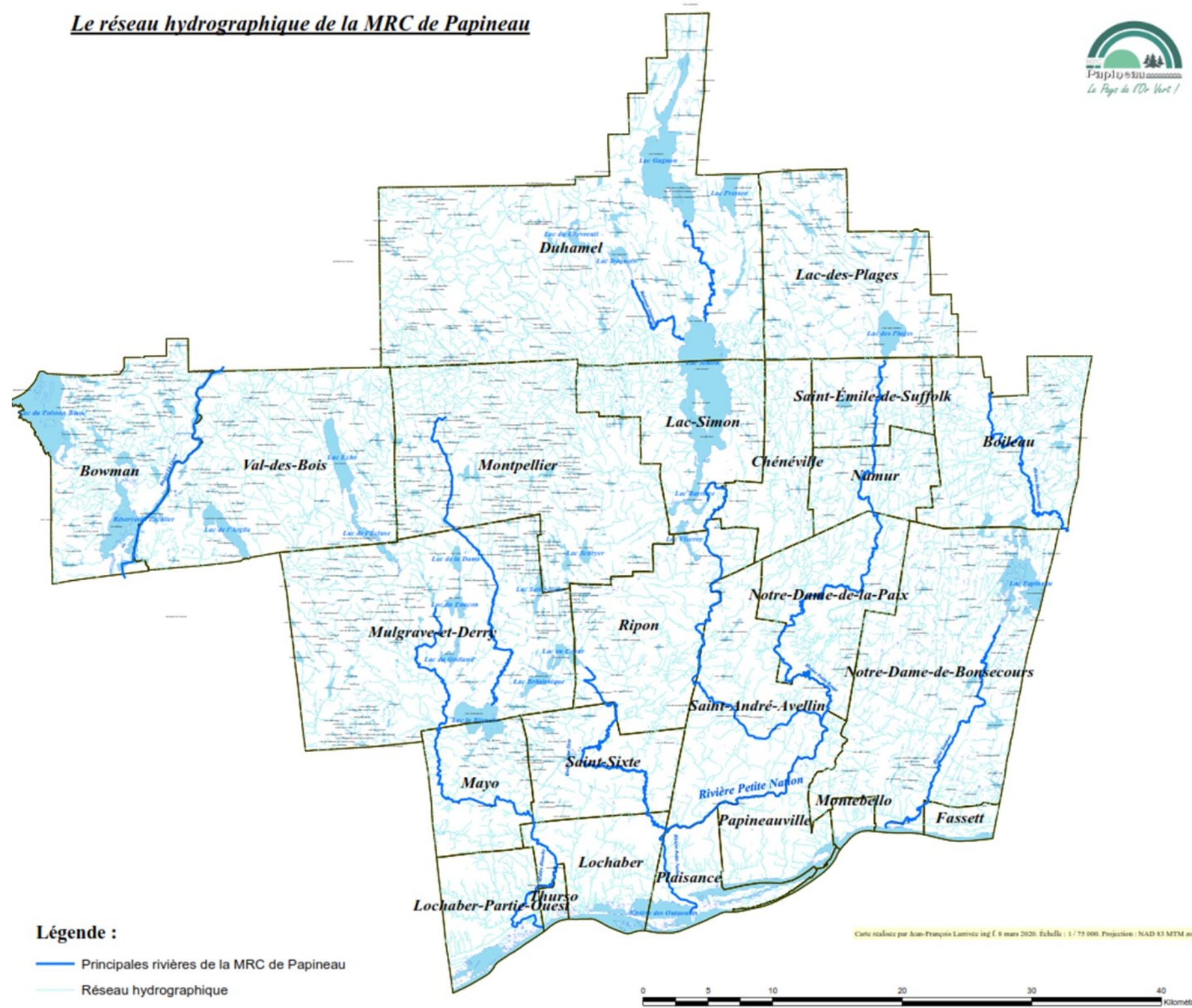


Annexe I Hauteur des arbres dans la MRC de Papineau



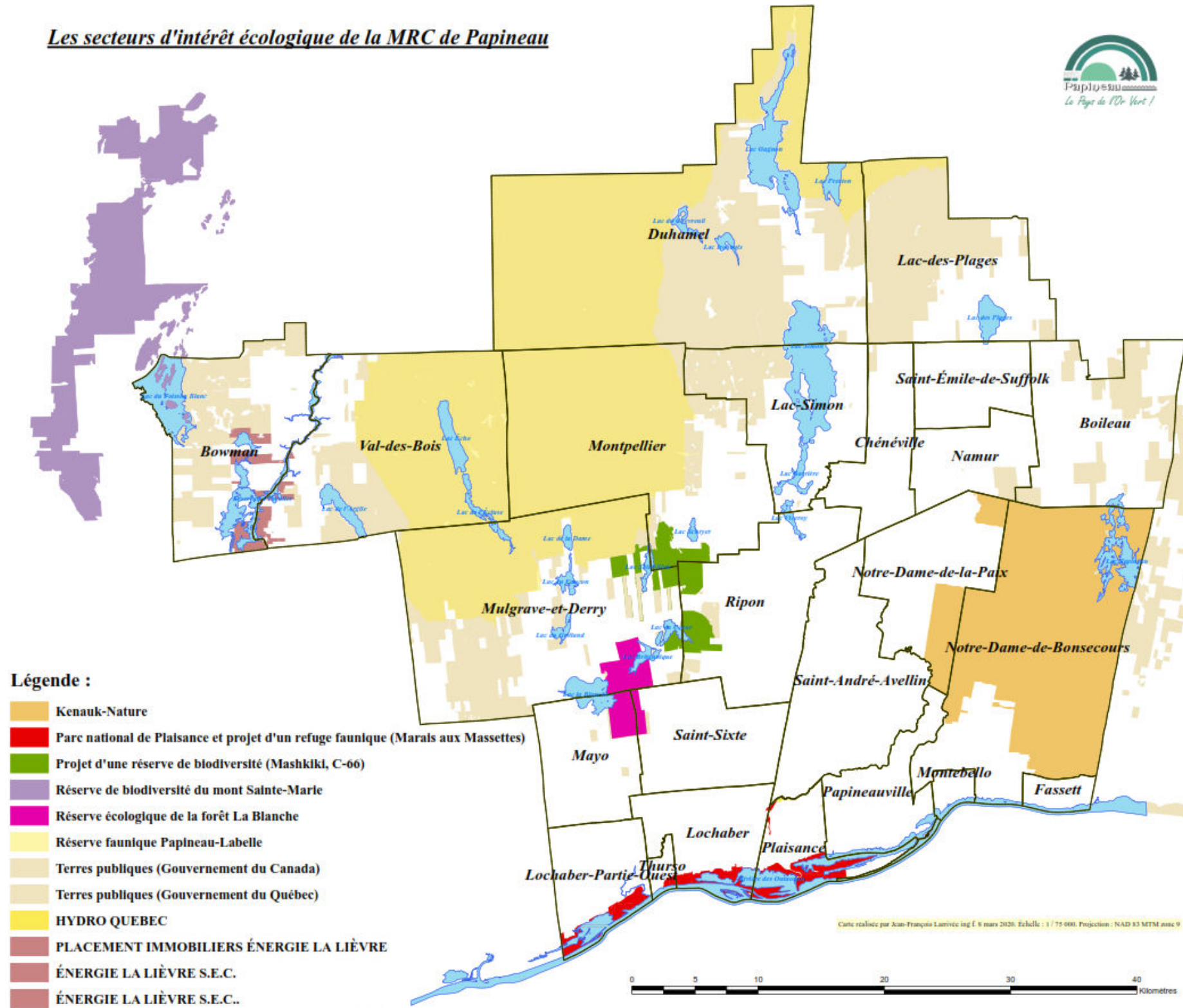
Annexe J Réseau hydrologique de la MRC de Papineau

Le réseau hydrographique de la MRC de Papineau



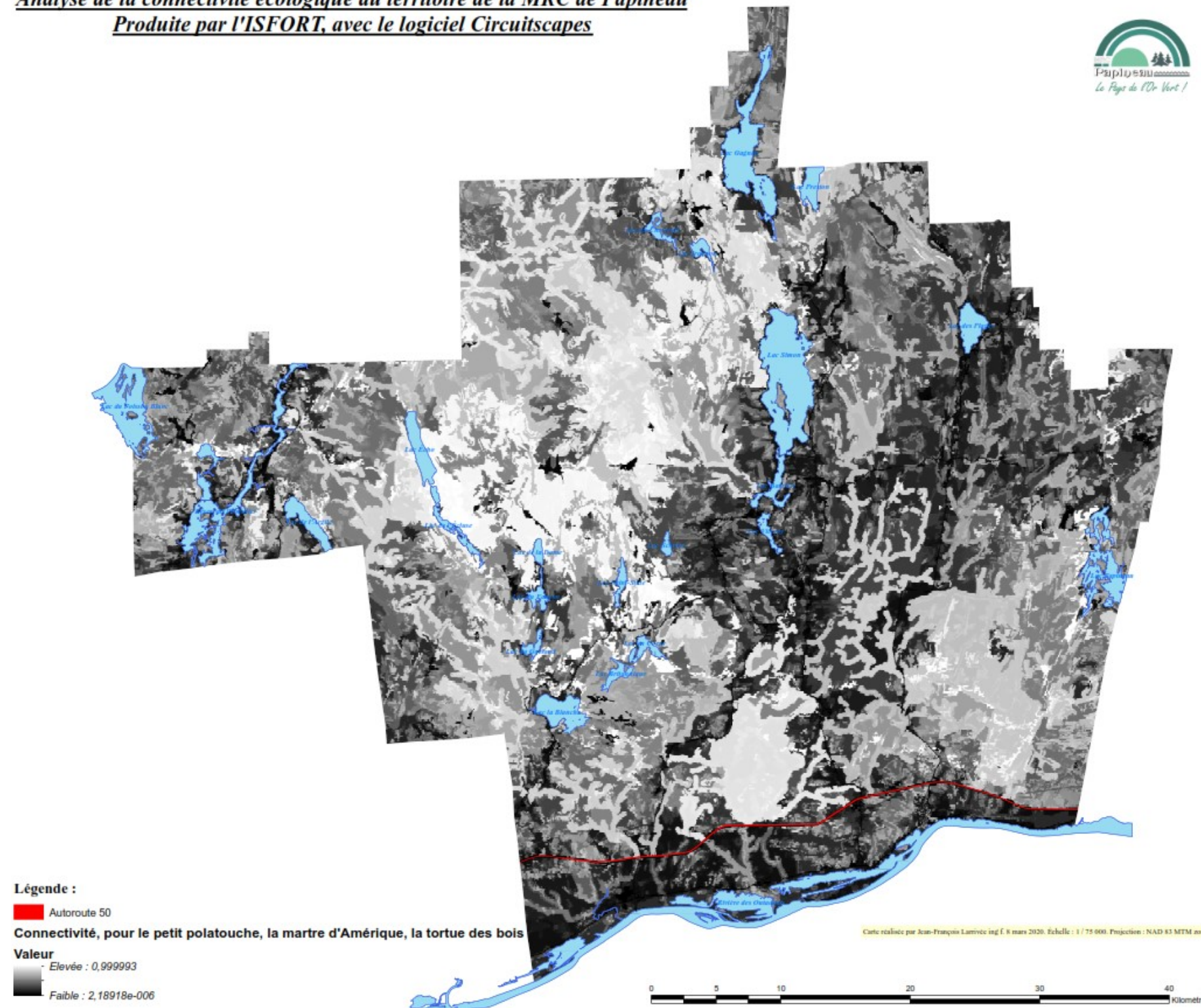
Annexe K Secteurs d'intérêt écologique identifiés sur le territoire de la MRC de Papineau

Les secteurs d'intérêt écologique de la MRC de Papineau



Annexe L Analyse de connectivité du territoire de la MRC de Papineau produite par l'ISFORT

Analyse de la connectivité écologique du territoire de la MRC de Papineau
Produite par l'ISFORT, avec le logiciel Circuitscapes



Annexe M Cahier du participant envoyé à tous les invités et tous les participants au forum sur la stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau, tenu le 12 mars 2020

Annexe N **Présentation offerte lors du forum sur la stratégie de conservation de la biodiversité par Louise Gratton, consultante en écologie et en conservation**

Annexe O **Présentation offerte lors du forum sur la stratégie de conservation de la biodiversité par Jérôme Dupras, Professeur à l'Université du Québec en Outaouais**

Annexe P **Présentation offerte lors du forum sur la stratégie de conservation de la biodiversité par Jean-François Larrivée, ingénieur forestier à la MRC de Papineau**

Annexe Q Commentaires des participants lors des ateliers du forum sur la stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau, tenu le 12 mars 2020**1. Moyens pour atteindre les cibles**

- Développer des outils de communication et d'éducation des citoyens
- Communication adaptée à la réalité de chaque municipalité
- Assurer l'engagement à mettre en œuvre la stratégie régionale par tous les élus
- Soutenir les municipalités pour la mise en valeur des sites de conservation
- Vision globale, mais les actions doivent être adaptées à la réalité des municipalités locales

2. Création d'un fonds ou d'une fiducie de conservation

- Avantages : indépendance, n'appartient plus à personnes, buts inaliénables
- Inconvénients : buts inaliénables, enjeux de gestion appelés à évoluer (plus d'une fiducie)

3. Priorité de conservation de la biodiversité

- Au cas par cas selon la municipalité
- Conserver les acquis
- Outil interactif pour montrer la progression de ce grand projet
- Connaître ce qui est déjà répertorié pour mieux cibler

4. Saine gestion des cours d'eau et des bandes riveraines

- Plan de match à suivre pour assurer la réussite du projet
- Trouver du financement
- Encourager et travailler à augmenter la bande de protection en milieu agricole

5. Gestion des espèces exotiques envahissantes

- Plan d'intervention dans le cas d'une catastrophe naturelle
- Mettre en place des mesures de contrôle claires
- Impliquer les OBV, les associations de lac et autres partenaires
- Informer, sensibiliser et éduquer les citoyens et les municipalités
- Partager les informations avec les municipalités

6. Approches, moyens et objectifs pour les citoyens

- Communication: message clair et révélateur
- Comité consultatif (citoyens et municipalités)
- Rejoindre le maximum de citoyens (activités familiales, scolaires, infolettres, réseaux sociaux, etc.)

7. Besoins des municipalités pour mettre en œuvre la Stratégie

- Contraintes budgétaires :
 - 24 municipalités = 24 réalités
- Contrainte d'application et d'intégration réglementaire :
 - Comment ce sera intégré et appliqué pour le SAD, le zonage agricole, les promoteurs, etc.?
- Contrainte d'expertise et de ressources :
 - Partenariats et formation des élus et citoyens
 - Outils pour justifier les actions
- Contraintes sociales et engagements :

- Plan de communication (sentiment d'appartenance, informer tous les paliers)
- Contraintes structurelles :
 - Comment se feront l'échange et le partage d'informations dans et entre les municipalités? Porteur de projet?
- Contraintes de temps :
 - Définition des rôles et Plan d'actions
 - Comment structurer le tout à l'échelle du territoire de la MRC?
 - Solidarité régionale et projet collectif

Annexe R Compilation des résultats du sondage sur la priorisation des actions complété par les participants du forum sur la stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau, tenu le 12 mars 2020

En compilant les réponses de 23 répondants au formulaire de priorisation des actions proposées par le Service de l'aménagement du territoire, les actions qui semblent les plus prioritaires sont les suivantes :

1. Intégrer le concept de connectivité écologique dans les règlements d'urbanisme des municipalités
2. Concertation et mobilisation des partenaires
3. Rechercher des moyens financiers pour épauler la Stratégie
4. Accompagnement, formation et éducation auprès des décideurs

Les actions jugées moins prioritaires par les participants au Forum issus du milieu municipal sont :

1. Reconnaissance au Schéma d'aménagement et de développement des forêts exemplaires
2. Création d'une fiducie de conservation
3. Atteindre la cible de 17 % d'aires protégées
4. Consolider le partenariat avec Conservation de la nature Canada pour l'acquisition de terres

Tableau 1 Priorisation des actions proposées

Actions proposées	Moyenne (23 répondants)	Rang
Intégrer le concept de connectivité écologique dans les règlements d'urbanisme des municipalités.	4,6	1
Concertation et mobilisation des partenaires	4,8	2
Rechercher des moyens financiers pour épauler la Stratégie	4,9	3
Accompagnement, formation et éducation auprès des décideurs	5,0	4
Mise en valeur des corridors écologiques	5,4	5
Collaborer avec les différents organismes gouvernementaux dans l'identification des passages fauniques sous l'autoroute 50	5,7	6
Continuer à acquérir de données supplémentaires	6,1	7
Normes dans les documents complémentaires du schéma d'aménagement et du développement	7,0	8
Rétablissement de la connectivité en milieu agricole	7,1	9
Reconnaissance au SAD des forêts exemplaires	8,3	10
Création d'une fiducie de conservation	8,3	11
Atteindre la cible de 17% d'aires protégées	8,4	12
Consolider le partenariat avec Conservation de la nature Canada pour l'acquisition de terres	8,7	13

Tableau 2 Compilation des résultats de la priorisation des actions de 23 répondants

Actions proposées	Priorisation (1=plus important; 13=moins important)													Moyenne
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
Normes dans les documents complémentaires du schéma d'aménagement et du développement	4	1	0	2	3	1	2	3	0	1	2	1	3	7,0
Reconnaissance au SAD des forêts exemplaires	0	0	0	3	4	2	1	1	3	2	0	3	3	8,3
Mise en valeur des corridors écologiques	5		2	1	2	3	5	1	1	1	0	1	0	5,4
Atteindre la cible de 17% d'aires protégées	3	1	1	0	3	0	1	0	2	3	2	2	5	8,4
Concertation et mobilisation des partenaires	3	2	6	1	0	3	4	1	0	0	1	1	0	4,8
Consolider le partenariat avec Conservation de la nature Canada pour l'acquisition de terres	1	0	0	2	1	1	1	3	4	1	3	2	3	8,7
Rechercher des moyens financiers pour épauler la Stratégie	7	2	2	0	4	0	0	2	1	1	1	1	1	4,9
Collaborer avec les différents organismes gouvernementaux (p. ex. MTQ, municipalités, MELCC, etc.) dans l'identification des passages fauniques sous l'autoroute 50	7	0	1	1	2	1	0	3	3	1	1	1	1	5,7
Intégrer le concept de connectivité écologique dans les règlements d'urbanisme des municipalités.	6	5	2	1	0	2	1	0	1	0	1	1	1	4,6
Continuer à acquérir de données supplémentaires	4	2	2	3	1	1	1	0	0	1	1	4	2	6,1
Accompagnement, formation et éducation auprès des décideurs	4	3	3	2	1	1	1	2	0	3	2	0	0	5,0
Création d'une fiducie de conservation	1	3	0	0	1	2	2	1	1	3	1	4	3	8,3
Rétablissement de la connectivité en milieu agricole	3	1	2	1	3	0	2	1	1	1	2	2	3	7,1

Ci-dessous, les commentaires reçus sur les formulaires de priorisation des actions proposées.

Mise en valeur des corridors écologiques

Comment :

- Éducation et communication (x2)
- Tourisme, valeur des terrains voisins
- Permettre et soutenir financièrement des projets d'aménagement publics dans ces corridors pour des fins de sensibilisation

Continuer à acquérir de données supplémentaires

Comment :

- Effectuer des inventaires de la biodiversité
- Voir avec Jean-François Larrivée
- Poursuivre les inventaires terrain pour bien délimiter les secteurs ciblés

Accompagnement, formation et éducation auprès des décideurs

Autres exemples :

- Accompagnement, formation et éducation des citoyens
- Communication
- Explication de la démarche
- Soutenir et faciliter l'accès aux producteurs agricoles aux programmes d'aide à l'amélioration des bonnes pratiques agricoles
- Compensation des agriculteurs en zone inondable
- Bandes riveraines élargies

Rétablissement de la connectivité en milieu agricole

Autres exemples :

- Tant que l'UPA va exister... impossible!
- Protection des bandes riveraines élargies jumelée à des programmes d'aide à ces fins.

Annexe S Compilation des résultats du formulaire d'appréciation du forum sur la stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau, tenu le 12 mars 2020

Vous êtes représentant(e) :

- d'une municipalité (23) du gouvernement (0) d'un partenaire de la MRC (0)
 d'un organisme environnemental (1) autre partenaire de la MRC (0)

A. Êtes-vous satisfait du déroulement général du Forum? OUI (24) NON (0)

Commentaires :

- Très bien dirigé, présentation intéressante avec un temps limité et du temps pour les questions et les discussions
- Très agréable journée avec plein d'informations utiles, intéressantes et actuelles
- Sensibilisation, connaissance et atelier, très belle présentation générale
- Très bonne animation, excellent animateur
- Très professionnel

B. Êtes-vous satisfait de l'animation du Forum? OUI (24) NON (0)

Commentaires :

- Grand respect des interventions
- Conférenciers très informés, pertinents, actuels et professionnels
- Excellente animation, concise et efficace
- Dynamique

C. Quelle était la pertinence des ateliers auxquels vous avez participé?

En moyenne, les ateliers ont été jugés pertinents (pour 24 répondants au total).

Nom ou numéro de l'atelier	PERTINENCE					Moyenne	Nombre de répondants
	1	2	3	4	5		
Atelier 1 – Moyens pour atteindre les cibles de protection	0	0	1	3	7	5	11
Atelier 2 – Création d'un fonds de la MRC ou d'une fiducie de conservation	0	0	0	5	2	4	7
Atelier 3 – Priorité de conservation de la biodiversité	0	0	1	4	4	4	9
Atelier 4 – Saine gestion des bandes riveraines et des cours d'eau	0	0	0	4	6	5	10
Atelier 5 – Gestion des espèces exotiques envahissantes	0	0	3	2	4	4	9
Atelier 6 – Approches, moyens et objectifs pour les citoyens	0	1	0	3	8	5	12
Atelier 7 – Besoins des municipalités pour mettre en œuvre la Stratégie	0	0	0	2	6	5	8

D. Quels sont les points forts du Forum?

Organisation et généralités :

- Bonne organisation et belle atmosphère
- La MRC devrait disposer d'une ressource pour sensibiliser face à la Stratégie.
- Intervenants de plusieurs horizons différents (mais absence d'agriculteurs...ce n'est pas payant pour eux)
- Obtenir de chaque municipalité l'accord du corridor suggéré (que les municipalités soient informées pour le choix des corridors proposés)

Objectif du Forum :

- Vision nationale, voire mondiale.
- Démontre l'importance des corridors et que nous sommes un joueur important.
- Visuels appropriés (représentation graphique du territoire, tableau/image des chercheurs, corridors naturels)
- L'explication sur la nécessité du projet, bonne préparation et les constats sont bien présentés
- Il faut travailler ensemble! Il faut de la patience. Il faut commencer aussitôt que possible.

Conférenciers :

- Les deux conférences du matin étaient très intéressantes et mettaient la table à la Stratégie.
- La qualité, le professionnalisme et l'information véhiculée par les conférenciers.
- Invités de renom.

Ateliers :

- Les ateliers et échanges menant vers des pistes de solution, c'est l'idéal pour avoir la réalité de chaque municipalité

E. Y aurait-il des éléments à améliorer dans l'éventualité où un autre événement de ce type soit organisé?

Organisation et généralités :

- C'était parfait. Je ne vois pas comment on pourrait améliorer ce type d'événement.
- Projeter sur les deux écrans en simultanément
- Trop chaud... (mais peut-être pas pour tous).
- Invitation aux gouvernements autochtones et session ou liaisons avec des étudiants et chercheurs.
- Il aurait fallu présenter le lieu où s'est déroulé le forum.
- Améliorer la motivation des élus et effectuer plus de sensibilisation et essayer d'impliquer les élus

Objectif du Forum :

- La mise en contexte et les informations données doivent être à l'échelle locale.
- Obtenir de chaque municipalité l'accord du corridor suggéré
- Donner plus de détails à propos de chaque municipalité.
- Avoir une carte claire des corridors pour chaque municipalité
- Présenter davantage d'actions qui pourront être instaurées

Conférenciers :

- La qualité des présentations en avant-midi, beaucoup d'autopromotion, d'anecdotes qui sont moins pertinentes dans le cadre de l'exercice.
- Redondance dans les conférenciers.

Ateliers :

- Revoir les ateliers, beaucoup de sujets se rejoignent.
- Prévoir plus de temps pour les ateliers.

F. Y a-t-il des éléments supplémentaires dont vous aimeriez signifier par rapport aux ateliers? OUI (6) NON (18)

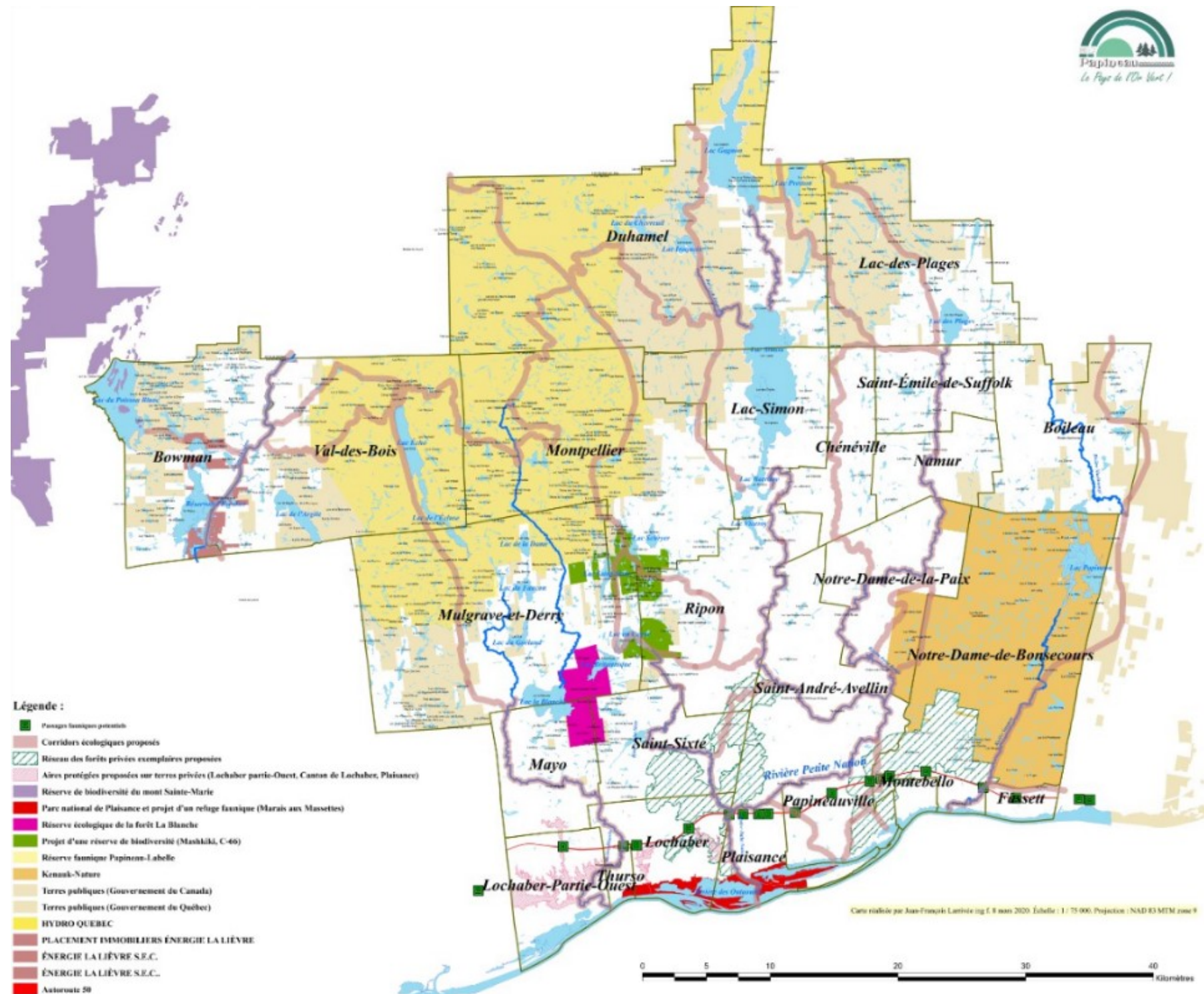
Commentaires :

- Augmenter le temps pour les ateliers afin d'offrir le temps de faire le tour
- Apporter un aspect plus pratique considérant les problématiques. Nous devons avoir plus de concrets.
- Inviter un représentant du MFFP.
- Il aurait été intéressant d'axer davantage sur les façons d'opérationnaliser la Stratégie plutôt que sur les orientations. Il est difficile de se prononcer quand on ne sait pas comment le tout sera intégré.
- Les animateurs des ateliers ont beaucoup apporté pour l'animation des discussions.
- Je ne vois pas la nécessité ou bien pourquoi on désire ajouter des professionnels avec des idées différentes que les élus, mais pour les mêmes éléments.

G. Autres commentaires

- Maintenant, il faut passer à l'action.
- Félicitations pour la belle journée et une très belle organisation.
- J'ai hâte de voir les techniques qui seront utilisées pour la (re)connectivité.
- J'espère que nous aurons un compte-rendu, un résumé, après ce Forum.

Annexe T Proposition d'une stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau



Annexe U Outils proposés pour maintenir et rétablir la connectivité du territoire entre le parc national de Plaisance et le Bouclier canadien

